

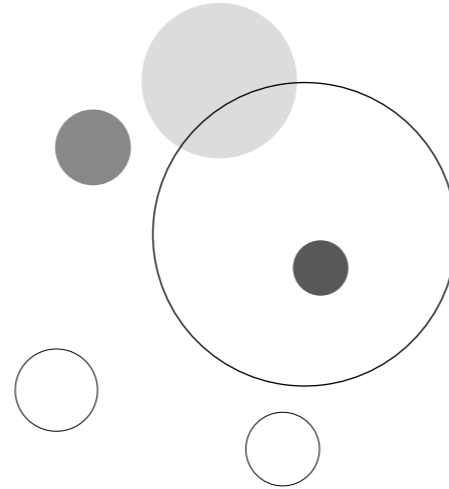


RAPPORT D'ACTIVITÉS du Consortium de Validation des Compétences

Approuvé par le Comité Directeur du 21 mai 2008
et la Commission Consultative et d'Agrément du 13 juin 2008

2007

OBJECTIFS 2008



INTRODUCTION

S'inscrivant dans le cadre de l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue¹, une « Note d'orientation stratégique » est rédigée par la Commission consultative et d'agrément réunissant les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Cette Note, approuvée par les gouvernements, définit les objectifs généraux de la validation des compétences et précise les métiers pour lesquels la validation peut être organisée.

Le « Rapport d'activités du Consortium de la validation des compétences » fait écho à cette Note d'orientation et rend compte des activités développées par le Consortium.

Tel que précisé par la Commission consultative et d'agrément, le Rapport d'activités va au-delà du seul descriptif des réalisations menées. En effet, sur base des constats effectués, les objectifs opérationnels de l'exercice suivant sont systématiquement annoncés.

Le texte ci-après constitue un point de situation par rapport aux objectifs opérationnels fixés par le Rapport 2006.

Sur base de ces éléments, et dans le cadre des orientations stratégiques arrêtées par la Commission consultative, des objectifs opérationnels sont définis pour l'année 2008.

¹ Trois Décrets portant assentiment de l'Accord de coopération ont ensuite été adoptés par les niveaux de pouvoir concernés :

Décret Communauté française du 22 octobre 2003 : MB 31.12.2003

Décret Région wallonne du 13 novembre 2003 : MB 23.01.2004

Décret Cocof du 7 novembre 2003 : MB 03.05.2004

http://www.cvdc.be/_CVDCPortal/Documents/Decret%20cfwb.pdf

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. SITUATION DES OBJECTIFS 2007	6
2.1. Processus clés	6
2.1.1. Production de référentiels.....	6
2.1.2. Agréments des centres.....	7
2.1.3. Délivrance des Titres.....	8
2.2. Processus Management	10
2.2.1. Au niveau du Comité directeur :.....	10
2.2.2. Au niveau de la Commission consultative :.....	11
2.3. Processus support	11
2.3.1. Méthodologie.....	11
2.3.2. Ressources humaines.....	12
2.3.3. Relations avec les partenaires.....	13
2.3.4. Communication.....	13
2.3.5. Financier.....	14
2.4. Processus du management de la qualité	16
2.4.1. Amélioration de la gestion documentaire.....	16
2.4.2. Démarche qualité du Cadre d'Autoévaluation de la Fonction publique (CAF).....	16
Conclusions de la situation des objectifs 2007	17
3. BUDGET 2007	18
4. OBJECTIFS 2008	19
4.1. Note d'orientation 2008 (addendum): rappel	19
4.2. Actions à développer	19
5. SITUATION DES OPÉRATEURS	21
A. Bruxelles Formation	21
Réalisations.....	21
Commentaires.....	21
Plan d'actions prioritaires 2008.....	22

B. Enseignement de promotion sociale	22
Réalisations.....	22
Commentaires.....	23
Plan d'actions prioritaires 2008.....	24
C. IFAPME	24
Réalisations.....	24
Commentaires.....	25
Plan d'actions prioritaires 2008.....	25
D. Le Forem	26
Réalisations.....	26
Commentaires.....	26
Plan d'actions prioritaires 2008.....	27
E. SFPME	27
Réalisations.....	27
6. ANNEXES	28
6.1. Liste des unités de compétence disponibles associées aux métiers par secteur	28
6.2. Liste des centres de validation agréés	31
6.3. Composition du Comité Directeur	32
6.4. Composition de la Commission consultative et d'agrément	34
6.5. Agenda 2007	36
6.5.1. Agenda du Comité directeur.....	36
6.5.2. Agenda de la Commission consultative et d'agrément.....	37
6.5.3. Agenda des Commissions de référentiels 2007.....	38
6.5.4. Accompagnement des centres de validation.....	40
6.5.5. Participation à des réunions d'information.....	41
6.6. Cartographie des processus	42
6.7. Rapports d'activités des Groupes de travail	42
6.7.1. La commission méthodologique (ancien GT « Référentiels »).....	42
6.7.2. Le Groupe technique « conseil en organisation et qualité ».....	43
6.7.3. Le groupe technique « coûts ».....	44
6.7.4. Le groupe technique « communication ».....	45
6.8. Composition de la cellule exécutive	49

2. SITUATION DES OBJECTIFS 2007

Pour rappel les activités du Consortium et de sa Cellule exécutive étant nombreuses, une cartographie des processus a été établie. Cette cartographie a été utilisée pour construire les objectifs 2007. L'évaluation des activités 2007 est donc structurée sur cette cartographie (annexe 6.6 en page 51).

La même logique est en cours de déploiement pour la constitution des budgets et le réaménagement du plan comptable.

Les principaux objectifs 2007 figurent en grisé dans le texte ci-dessous qui rend compte de leur réalisation au 31 décembre 2007.

2.1. Processus clés

2.1.1. Production de référentiels

OBJECTIFS 2007	RÉALISÉ
----------------	---------

2.1.1.1. Clôture des Commissions :

Aide-logistique en collectivité	Assistant(e) Ménager (ère) en collectivité : 2 Titres
Employé administratif des services commerciaux	2 Titres
Installateur électricien résidentiel	2 Titres
Peintre industriel	4 Titres
Ouvrier en Boulangerie-Pâtisserie	4 Titres
Tôlier industriel	3 Titres
Opérateur de production des industries pharmaceutiques	En cours : 1 Titre (2 en commun avec chimie de base)
Opérateur de production d'un procédé de plasturgie.	2 Titres
Monteur frigoriste	2 Titres
Opérateur de production des industries du verre	2 Titres

2.1.1.2. Ouvrir et clôturer

Tuyauteur industriel	4 Titres
Monteur en chauffage central	3 Titres
Mécanicien réparateur de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers	Mécanicien d'entretien de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers : 3 Titres
Mécanicien réparateur de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers	En cours : 4 Titres
Plafonneur	4 Titres
Grimpeur élagueur	2 Titres
Installateur électricien industriel	En cours : 2 Titres
Ouvrier d'entretien des parcs et jardins	Reporté
Carrossier	Reporté
Ouvrier de voirie	En cours : 5 Titres
Mécanicien poids lourd	Reporté

SITUATION 12/2006	OBJECTIFS 2007	SITUATION 12/2007
-------------------	----------------	-------------------

57 Titres de compétence disponibles pour 16 métiers	Disposer 120 Titres de compétence pour 40 métiers	102 Titres de compétence disponibles pour 33 métiers
29 Titres de compétence en cours pour 11 métiers en cours		12 Titres de compétence en cours pour 3 métiers

COMMENTAIRE

- La **méthodologie** de production des référentiels et de construction des évaluations est maintenant **stabilisée et éditée**. L'enjeu est de maintenant pouvoir davantage opérationnaliser les élargissements méthodologiques destinés à rencontrer différents cas de figure (situation réelle, compétences relationnelles, ...);
- La reconduction de mandats des **Présidents des Commissions de référentiels** constituent indéniablement un atout. L'organisation d'un séminaire qui leur serait destiné est un objectif de moyen terme;
- L'articulation avec les **référentiels des Services publics de l'emploi** est maintenant assurée tant aux niveaux méthodologique qu'organisationnel;
- Le Comité directeur a opté pour un **renforcement de l'offre existante en matière de validation**. Le nombre de nouvelles Commissions de référentiels en 2008 sera inférieur ou égal à 8;
- L'ajustement de la méthode de **sélection des métiers** construit par la Commission consultative pourrait être un outil majeur pour améliorer la légitimité et la crédibilité du travail réalisé.

2.1.1.3. Monitoring : objectifs 2007

OBJECTIFS 2007	RÉALISÉ	EN COURS
Aide-comptable	Titres 1, 2 et 3	Titre 4
Aide-Ménagère		
Mécanicien d'entretien industriel	Titre 2	Titre 1
Découpeur-désosseur	Titres 1, 2, 3	

COMMENTAIRE

- Les référentiels de validation font systématiquement l'objet d'un **testing** en situation réelle dans un centre de validation. Les Présidents des Commissions de référentiels sont maintenant invités à participer à ce testing. Ce qu'ils font avec plaisir;
- Les **monitorings** des référentiels de validation restent dépendants de la fréquence de leur utilisation.

2.1.2. Agréments des centres

OBJECTIF 2007

Réduire le différentiel entre Titres de compétence disponibles et Titres de compétence accessibles au public.

Fin 2006, 8 des 16 métiers disponibles faisaient l'objet d'agréments (50% de couverture).

Fin 2007, 19 des 33 métiers disponibles étaient couverts.

COMMENTAIRE

- Quantitativement, **l'augmentation de l'offre de validation est importante**; + 11 métiers (140 % d'augmentation du nombre de métiers);
- La forte augmentation en 2007 de l'offre en Titres (issue essentiellement du solde 2006) pondère le **ratio métiers disponibles/métiers agréés : 60 % de couverture**;
- Fin 2007, les **métiers non couverts** étaient essentiellement liés au secteur industriel :
 - Technicien en système d'usinage,
 - Tuyauteur industriel,
 - Tôlier industriel,
 - Opérateur de production des industries du Verre,
 - Opérateur de production des industries de Chimie de base,
 - Opérateur de production en Plasturgie.

OBJECTIF 2007

Atteindre une capacité d'accueil de 1 000 épreuves.

La capacité d'accueil des Centres de validation en 2007 était de 842 places.

COMMENTAIRE

- Quantitativement, **l'offre en validation était largement supérieure à la demande** en 2007 : 842 / 474;
- L'accès du public à l'offre** de validation reste à améliorer :
 - Programmation des sessions dans le temps,
 - Diffusion vers les prescripteurs des dates de session via le site internet de la validation des compétences,
 - Répartition géographique de l'offre, dont une sous-représentation des métiers des Services à Bruxelles.

OBJECTIF 2007

Instruction des dossiers.

- Assurer l'instruction de minimum 18 nouveaux agréments;
- Revoir le suivi administratif des dossiers;
- Informier et accompagner les centres dans leurs démarches;
- Produire un « Guide pratique de l'agrément des centres » + dépliant.

- Instruction des dossiers

SITUATION 12/2006	OBJECTIFS 2007	SITUATION 12/2007
-------------------	----------------	-------------------

18 Centres de validation disposaient de 22 agréments	Assurer l'instruction de minimum 18 agréments	21 Centres de validation disposaient de 36 agréments
		En cours : 10 nouveaux centres pour 20 nouveaux agréments

- Le suivi administratif des dossiers d'agrément a fait l'objet d'une concertation avec les auditeurs externes et d'une approbation par le GT Conseil, le Comité directeur et la Commission consultative;
- Les Centres candidats ont été informés et accompagnés au départ du **GT Conseil** (voir point 6.7.2. page 43);
- Un « **Guide de l'agrément** » a été produit, approuvé, mis en page, édité et diffusé. Il peut être téléchargé sur le site Internet de la validation des compétences².

OBJECTIF 2007

Stabiliser le conventionnement des centres article 13

L'article 13 de l'Accord de coopération relatif à la validation prévoit que d'autres opérateurs de formation professionnelle que les 5 opérateurs du Consortium puissent déposer leur candidature à l'agrément en tant que Centre de validation. Au rang des conditions³ à rassembler figure le conventionnement du Centre candidat avec un des 5 opérateurs du Consortium.

Le texte de cette convention a été amendé par un Commissaire au gouvernement et approuvé par le Comité directeur. Son utilisation est suivie par la Cellule exécutive.

OBJECTIF 2007

Professionnaliser les acteurs

Un budget a été prévu et une formation, destinée à assurer une bonne compréhension des démarches liées à la qualité, a été réalisée à destination des Centres de validation et des auditeurs internes. Un suivi doit encore être mis en œuvre.

L'échange de pratiques a été favorisé par la Cellule exécutive via plusieurs réunions rassemblant les Responsables, Evalueurs et Secrétaires des Centres de validation. Lors du deuxième semestre, le nouveau « **Guide de la validation** » a notamment été présenté et développé. Ce guide a été produit, approuvé par la Commission méthodologique et le Comité directeur, mis en page, édité et diffusé. Il peut être téléchargé sur le site internet de la validation des compétences

COMMENTAIRE

- Les **mécanismes d'agrément des Centres de validation candidats sont maintenant stabilisés, décrits et édités. Leur fiabilité ne pose actuellement pas question.** Sur les 740 épreuves organisées, un seul **recours externe** a été exercé envers un centre conventionné. Le recours a été examiné, mais n'a pas été accordé par la Commission de recours;
- L'effort doit maintenant porter sur **l'ergonomie des démarches et produire des effets de simplification** pour l'ensemble des acteurs et surtout pour les usagers;
- Dans la phase de démarrage de la validation, l'accent a été mis par le Consortium sur des stratégies d'accompagnement des Centres situées sur **un axe standardisation – professionnalisation**. Les acquis de cette phase en termes de démarches et d'outillages permettent maintenant **d'élargir l'axe à la mission des centres**. Des **Plans d'action** propres au contexte et à la situation des opérateurs et des centres de validation doivent être encouragés par le Consortium et par les opérateurs pour ce qui concerne les centres dont ils sont responsables. Il ne pourrait s'agir d'abandonner un axe stratégique au profit d'un autre, mais de réguler les investissements dans ces axes complémentaires en regard de situations spécifiques;



- Le **conventionnement via l'article 13** d'opérateurs de formation au-delà du Consortium élargi la zone de responsabilité de l'opérateur public signataire de la convention. La portée de cette responsabilité doit faire l'objet de davantage de précisions.

2.1.3. Délivrance des Titres

OBJECTIF 2007

Dépasser le cap de 500 épreuves organisées par les centres de validation.

Le cap des 700 épreuves a été dépassé fin 2007.

² www.validationdescompetences.be

³ Extrait article 13:

²° disposer d'un objet social relatif principalement à la formation professionnelle des adultes;

³° opérer sous le contrôle d'un ou de plusieurs Pouvoirs publics, soit que ce contrôle prenne la forme d'un financement d'au moins cinquante pour cent, soit qu'il s'exerce sur la gestion ou par la voie de la désignation d'au moins la moitié des membres des organes dirigeants ou de surveillance;

⁴° faire la preuve, par tout moyen, du respect des dispositions légales ou réglementaires en matières comptable, fiscale et sociale.

Répartition par MÉTIER	2005	2006	2007	TOTAL	%
Aide-comptable	48	162	224	434	58,6 %
Maçon	4	12	12	28	3,8 %
Découpeur -désosseur	0	10	13	23	3,1 %
Mécanicien d'entretien	3	0	2	5	0,7 %
Coiffeur	0	0	2	2	0,3 %
Opérateur call-center	0	0	3	3	0,4 %
Aide-ménagère	0	14	172	186	25,1 %
Carreleur	0	0	9	9	1,2 %
Couvreur	0	0	1	1	0,1 %
Installateur sanitaire	0	13	24	37	5,0 %
Monteur frigoriste	0	0	0	0	0,0 %
Conducteur d'engins de terrassement	0	0	0	0	0,0 %
Employé administratif	0	0	0	0	0,0 %
Opérateur de production des industries de chimie de base	0	0	0	0	0,0 %
Peintre industriel	0	0	0	0	0,0 %
Peintre en bâtiment	0	0	2	2	0,3 %
Ouvrier boulanger pâtissier	0	0	0	0	0,0 %
Préparateur vendeur en boucherie	0	0	10	10	1,4 %
Total	55	211	474	740	100,0 %

Répartition par NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	2005	2006	2007	TOTAL	%
CEB primaire (certificat d'enseignement de base)	0	18	44	62	8,4 %
CESI (certificat enseignement secondaire inférieur)	0	31	95	126	17,0 %
Cqualification (certificat de qualification 6ième professionnelle)	0	11	69	80	10,8 %
CES2D (certificat enseignement secondaire du 2ième degré)	0	0	1	1	0,1 %
CESS (certificat enseignement secondaire supérieur)	0	88	144	232	31,4 %
Apprentissage	0	0	10	10	1,4 %
Supérieur hors université (hautes écoles)	0	27	39	66	8,9 %
Supérieur universitaire	0	6	16	22	3,0 %
Données non communiquées	55	21	18	94	12,7 %
Autre	0	9	38	47	6,4 %
Total	55	211	474	740	100,0 %

Répartition par CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	2005	2006	2007	Total	%
Travailleur	0	30	130	160	21,6 %
Travailleur indépendant	0	2	3	5	0,7 %
Travailleur intérimaire	0	8	13	21	2,8 %
Demandeur d'emploi non-indemnisé	0	19	60	79	10,7 %
Chômeur complet indemnisé	0	87	152	239	32,3 %
Stagiaire en début de formation	0	0	7	7	0,9 %
Stagiaire en fin de formation	0	25	53	78	10,5 %
Données non communiquées	55	28	18	101	13,6 %
Autre	0	12	38	50	6,8 %
Total	55	211	474	740	100,0 %

Répartition par NIVEAU STATUT	2005	2006	2007	TOTAL	%
Cadre	0	0	3	3	0,4 %
Employé	0	114	153	267	36,1 %
Indépendant	0	4	8	12	1,6 %
Ouvrier	0	41	191	232	31,4 %
Données non communiquées	55	39	43	137	18,5 %
Autre	0	13	76	89	12,0 %
Total	55	211	474	740	100,0 %

COMMENTAIRE

- **L'évolution quantitative** est plus que doublée chaque année. Elle est lente pour les nouveaux métiers, sauf pour l'Aide-Ménagère;
- La dominante des épreuves pour l'Aide-comptable (58,6%) explique le taux de détenteurs d'un **CESS (31,4%)**;
- Le taux de **travailleurs actifs** est passé de 11,3% en 2006 à 25,1% en 2007, évolution influencée notamment par les Aide-Ménagères;

- Le nombre de **stagiaires en formation** a doublé en 2007. Le taux s’élève à 11,4% ;
- Le taux moyen de réussite est de 61% :
 - Très bas pour les Maçons : 8 réussites et 20 échecs,
 - Faible pour les Aide-comptables : 51% de réussites,
 - De l’ordre de 75% pour les métiers d’Aide-Ménagères, Installateur-sanitaire,
 - De l’ordre de 90% pour la filière viande,
- Des actions devront menées pour augmenter significativement le taux de réussite via une **meilleure guidance**.

2.2. Processus Management

2.2.1. Au niveau du Comité directeur:

OBJECTIF 2007

Adopter des stratégies permettant de dépasser les 500 épreuves organisées par les centres de validation et de garantir une production annuelle de 650 épreuves par année à partir de 2008.

L’objectif quantitatif 2007 a été atteint.

Etant donnés la progression des chiffres et les premiers éléments enregistrés l’objectif 2008 sera atteint.

L’investissement majeur du Comité directeur et de son Bureau a été la préparation et la concertation du dossier de **candidature FSE 2007-2013**. Ce travail a permis d’engranger une vision davantage partagée entre opérateurs du Consortium du développement de la validation des compétences. L’axe des objectifs du dossier FSE est maintenant à la base de son action.

Les opérateurs ont défini leurs capacités d’accueil 2008 et pour certains, des **objectifs de production** avec suivi interne. La Cellule exécutive remet un suivi statistique bimestriel au Comité directeur.

Les questions relatives à l’**intégration de la validation dans les lignes de production** des opérateurs et de la constitution de **réseaux de communication et d’actions internes** aux opérateurs ont été clarifiées lors de la préparation du dossier de candidature au FSE.

Certains éléments de réponse ont pu être apportés (clarification de mandats, premiers objectifs, …), mais ils restent limités. La validation sera progressivement intégrée aux lignes de produit existantes si elle constitue elle-même une ligne de produit pilotée et coordonnée avec les autres lignes.

Un important travail de préparation a été demandé aux opérateurs pour clarifier les **articulations entre Titres de compétence et leurs formations**. Le but est de vérifier, sur base de l’article 20 de l’Accord de coopération⁴, si des dispenses peuvent être accordées aux porteurs de Titres de compétence et suivant quelles modalités. Fin 2007, deux groupes de travail étaient en cours de constitution pour les Titres de compétence associés à l’Aide-comptable et au Maçon.

L’objectif relatif aux **filières d’accès à la validation des compétences** sera traité en 3.2.4. Communication.

Soulignons que la **régulation de l’offre de validation** est destinée :

- à assurer une offre suffisante de la part de centres de validation pour les Titres de compétence existants ;
- à éviter une offre trop importante ou insuffisamment opérationnalisée ;

La régulation de l’offre de validation des compétences se pose à deux niveaux :

- Agrément du Centre de validation ; la régulation est double à ce niveau ;
 - Interne à l’opérateur : c’est en effet l’opérateur qui prend la décision de demander l’ouverture du dossier d’agrément. Une réflexion à l’interne sur la pertinence de cette candidature est nécessaire,
 - Au niveau du Comité directeur : l’ensemble du Comité directeur prend la décision d’autoriser la Celex à instruire le dossier. Le Comité directeur s’est doté d’un « **bleu tableau** » **récapitulatif de l’offre de validation** qui porte à la fois sur la situation de l’offre en Titres de compétence et sur l’offre effectivement déployée dans les centres de validation. Trois statuts de centres sont distingués : **Projet de centre (P)**, centre candidat **En Cours d’agrément (EC)**, centre agréé (**OK**). L’offre est ventilée par secteur d’activités et par province,
 - Renouvellement de l’agrément d’un Centre de validation existant : la Commission consultative et d’agrément a souhaité disposer de quelques indicateurs sur l’activité des centres de validation qui souhaitent renouveler leur agrément,
- Les informations produites par la Commission consultative via le formulaire de demande de métier constitueront une aide à la décision (quantité de travailleurs, localisation des entreprises, …).

⁴ Extrait de l’Article 20 de l’Accord de coopération relatif à la validation des compétences :

§4. Le Titre de compétence donne droit à l’accès aux formations organisées au sein des établissements de l’Enseignement de Promotion sociale ainsi que des centres de formation des Entités, du FOREM et de « Bruxelles Formation », lorsque les compétences visées par le titre constituent une condition d’accès à ces formations, conformément aux règles en vigueur au sein de ces institutions.

Le Titre de compétence donne lieu à la prise en compte automatique des compétences validées pour l’accès aux épreuves sanctionnées par les certificats scolaires délivrés par la Communauté française conformément aux dispositions du décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l’Enseignement de Promotion sociale, et sous réserve des conditions de durée de validité prévues, dans le cadre du cursus scolaire, pour certaines compétences.

La **démarche de production du Rapport d’activités** a été améliorée via l’intégration de Rapports d’activités en provenance des opérateurs. Cette démarche implique davantage les opérateurs du Consortium notamment par la définition d’objectifs de production qui leurs sont spécifiques.

2.2.2. Au niveau de la Commission consultative :

Le **Rapport d’activités 2006** a été soumis et approuvé par la Commission consultative. Ces discussions ont participé à l’élaboration d’un Addendum à la Note d’orientation stratégique 2008. **Quatre orientations prioritaires ont été arrêtées par la Commission consultative** :

1. Le développement de la visibilité du dispositif et des Titres de compétence ;
2. L’intégration de la validation aux processus de formation ;
3. Le développement de l’accompagnement des candidats ;
4. L’évolution des procédures de choix des métiers.

La **liste des métiers 2008** a été produite.

La Commission consultative a approuvé une **nouvelle procédure de sélection des métiers** ainsi que le *Formulaire de demande de métiers pour la Validation des compétences*.

Cette procédure a pour but **de responsabiliser les secteurs demandeurs de validation par rapport à leurs choix et aux suivis qu’ils impliquent**, notamment en termes d’utilisation des Titres de compétence au sein du secteur.

Le formulaire comprend trois volets :

- Identification du demandeur ;
- Définition du métier ;
- Valeur ajoutée de la validation des compétences.

Par ailleurs, la sélection des métiers a été faite notamment sur le critère de « métier en pénurie ». Sans remettre ce critère en question, la remarque a été faite, que si les compétences visées sont rares sur le marché de l’emploi c’est que leurs porteurs sont effectivement rares, déjà à l’emploi et actuellement peu enclins à faire valider des compétences.

Lors d’autres discussions, il a été regretté que les métiers choisis étaient très « classiques ». D’autres métiers émergents pourraient également faire l’objet de validation des compétences.

La **stratégie de communication** a fait l’objet de plusieurs présentations à la Commission consultative. Le projet d’agenda de discussion commun au Comité directeur et à la Commission consultative permettra peut-être d’avancer sur ce point de manière un peu plus concrète.

2.3. Processus support

2.3.1. Méthodologie

2.3.1.1. Veille et développements méthodologiques

Les thèmes suivants ont été travaillés :

Compétences relationnelles :

Une Note documentée et une Note de synthèse ont été préparées et diffusées. Ces éléments ont été intégrés aux travaux de la Commission de référentiels « Assistante Ménagère en collectivités » et pourront l’être pour les référentiels du « Vendeur –auto ».

Guidance, prévention et gestion des échecs :

Le « Guide de la validation » a été rédigé, approuvé et diffusé. Des réunions sectorielles à destination des Centres de validation ont été organisées afin de présenter cette production.

A cette occasion, les questions de la guidance et de la délibération suite aux épreuves ont été relevées et précisées. Eu égard aux éléments en possession de la cellule exécutive, la question de la **délibération a été mieux cernée** et mise en œuvre dans plusieurs Centres de validation. Le travail relatif à la guidance doit être remis sur table. Les résultats issus de plusieurs Centres de validation indiquent une **pratique très diverse de la guidance lors de l’inscription des candidats**. Le nombre d’échecs lors de certaines sessions interroge quant à la pratique de celle-ci . Il faut rappeler que cette fonction de guidance - que le bon sens indique - est également prévue par l’Exposé des motifs de l’Accord de coopération relatif à la validation⁵.

La nécessité d’organiser une guidance pour le public dont on ne dispose pas de l’assurance qu’il a des chances suffisantes de réussite doit être réaffirmée. Les aspects méthodologiques seraient précisés dans le cadre d’une réflexion préparatoire à l’utilisation d’un portfolio lors de l’inscription. Un outil standardisé pourrait être proposé accompagné d’un incitant à l’instar de ce qui est pratiqué en Flandre.

Une note sur la question de la réussite des épreuves de validation doit être réalisée.

⁵ Le candidat à une validation de ses compétences s’adresse librement au centre de validation de son choix pour autant que celui-ci soit agréé pour le référentiel portant sur le type de compétences à valider. La demande ne peut être refusée. Toutefois, afin de le prémunir contre une situation d’échec, les responsables du centre peuvent vérifier préalablement avec le demandeur que celui-ci présente des chances de succès. A défaut, un complément de formation peut être proposé.

La **validation des compétences linguistiques** a fait l'objet d'une réunion. Les opérateurs représentés ont fait part des initiatives qu'ils ont développées. L'instruction de ce dossier sera réalisée en 2008.

Le **développement des modes d'évaluation** a fait l'objet d'une réflexion et d'une formation des experts méthodologiques par le LabSET (Ulg). Ces éléments feront l'objet d'une opérationnalisation dans le courant 2008.

2.3.1.2. Veille et développements organisationnels

La cohérence des démarches et organisations du Consortium de Validation avec les « **Principes européens pour la validation** » a fait l'objet d'une vérification. Cette cohérence a fait l'objet d'une présentation pilote lors d'un séminaire organisé par la Communauté française au mois de février dans le cadre du Cluster Lifelong Learning. 17 pays européens étaient représentés.

Les **missions et rôles du GT Conseil** ont fait l'objet d'une évaluation au mois de juin 2007. Cette évaluation sera intégrée à la refonte des groupes de travail du Consortium qui sera réalisée en 2008.

Les **documents et logigrammes** ont fait l'objet des ajustements nécessaires.

Dès la mise en œuvre du dispositif de validation des compétences, dans le courant de 2005, un effort de simplification a été réalisé. Il faut se souvenir, par exemple, qu'un Comité de vigilance avait été prévu par Centre et par métier ou que les Jurys auraient pu être constitués d'au moins un représentant de chaque opérateur.

Néanmoins, la réalisation d'une zone de confiance entre opérateurs a requis des garanties mutuelles, et les préoccupations quant à l'usager furent réelles.

En septembre 2007, les **méthodes d'agrément et de validation étaient stabilisées, décrites et publiées**.

Elles pourront être simplifiées et rendues plus ergonomiques pour les différents acteurs dans le courant 2008.

2.3.2. Ressources humaines

Cadre de la Cellule exécutive

L'engagement complémentaire demandé à la mi-2006 a pu être réalisé début 2007. L'Accord de coopération prévoit une équipe de minimum 9 personnes.

Le personnel est détaché des opérateurs partenaires sous des statuts différents, ce qui engendre de fortes différences de conditions de travail.

LA CELLULE EXÉCUTIVE COMPREND :	10 PERSONNES
Production et suivi des référentiels	
Développements méthodologiques	
Formation des évaluateurs	
Secrétariat des instances du Consortium	5 personnes
Comptabilité	
Secrétariat	2 personnes
Politique qualité	
Agrément des Centres de Validation	
Accompagnement des Centres	1 personne
Communication	1 personne
Direction	1 personne

La **formation des experts méthodologiques** a été organisée de manière à améliorer le travail des Commissions de référentiels et leur production. Deux formations courtes ont pu être organisées.

COMMENTAIRES

L'accompagnement des Centres par la Cellule exécutive a requis davantage d'attention et de moyens.

- Le coaching pour l'agrément des Centres ne pouvait être pris en charge par tous les opérateurs ;
- La mise en œuvre des épreuves nécessite également un accompagnement au sein des Centres de validation tant sur le volet organisationnel que sur le volet pédagogique avec des effets quantitatifs et qualitatifs sur les épreuves. Ce suivi est inégalement réalisé ou coordonné par les opérateurs ;
- La Celex a organisé et réalisé en 2007 :
 - 10 journées de formation destinées aux acteurs des Centres de validation dans le cadre de l'agrément de leur centre (5 journées de formation pour les évaluateurs, 3 journées pour les responsables de centres et 2 journées pour les auditeurs internes, soit 111 participants au total),
 - 2 journées d'information et d'échange de pratiques également destinées aux acteurs des Centres de validation (responsables et secrétaires, soit 41 participants au total),
- Afin de ne pas voir le personnel des opérateurs détourné de leurs objectifs de production d'heures de formation, ces actions de professionnalisation ont été limitées au strict nécessaire au démarrage d'un Centre de validation. Cette formation de base (1 journée) ne suffit pas à préparer le personnel pour le développement ultérieur de l'action sur leur terrain. **L'accompagnement au sein des Centres devrait renforcer les pratiques d'accueil, de guidance et d'évaluation des compétences**. Si les rares effets néanmoins

pervers observés çà et là (missions floues, objectifs non définis, suivi pédagogique du personnel insuffisant, attentisme...) se confirment à moyen terme, l'action d'opérateurs en vue du développement de la validation risque d'être compromise ;

- Un glissement total ou partiel d'un expert méthodologique vers cette fonction sera nécessaire au sein de la Celex dans le courant 2008, mais insuffisant. C'est au sein des opérateurs que l'action doit être développée si on veut que la logique de départ de constitution du Consortium de validation soit conservée, à savoir que la validation des compétences se fasse au départ des opérateurs d'enseignement et de formation ;
- Le **dossier FSE sera à cet égard primordial** :
 - pour les opérateurs afin qu'ils développent l'accompagnement de l'action de leurs Centres et développent leur propre ingénierie au sein de leur organisation,
 - pour la Celex afin qu'elle puisse continuer à assurer la transversalité des approches.

Le **secrétariat** de la Cellule exécutive du Consortium assure le secrétariat du dispositif de validation.

- Actuellement tout y converge. Les dossiers des sessions, le financement des sessions et des observateurs externes (jusque dans les aspects fiscaux) et du dispositif, la gestion du dossier FSE, les relations avec les gouvernements, le secrétariat opérationnel des instances du Consortium depuis les convocations jusqu'aux aspects fiscaux, etc ;
- Tout ce qui concerne la **gestion des sessions de validation doit être impérativement informatisée** à partir des Centres de validation. L'objectif 2008 de préparation et de mise en œuvre du Bureau virtuel pour les sessions est **prioritaire avec les aspects de simplification de l'administration du dispositif**. La mise en œuvre du bureau virtuel sera aussi l'occasion pour les opérateurs de disposer des informations relatives à leurs centres.

2.3.3. Relations avec les partenaires

Au niveau national

Les échanges d'informations avec la Flandre ont été développés sans toutefois devenir structurels et formalisés.

La validation des compétences connaît en Flandre un développement progressif et similaire.

Les contacts informels ont repris avec le SERV. Une réunion avec l'ensemble des experts méthodologiques du SERV a pu être organisée.

Plusieurs contacts ont été établis avec le Département Emploi et Economie sociale et l'Agence Ervaringsbewijs et les personnes en charge des *Ervaringsbewijzen* au VDAB.

Une réunion d'échange a été organisée entre le Centre de Validation « Opérateur call-center » et le Testcentra Atel à Anvers.

Ces relations ont permis la présence des collègues flamands (partenaires sociaux du SERV, Cabinet Vandenbroeck, Ministère) lors de la journée de travail organisée par la Commission consultative le 12 octobre au CESRV.

Au niveau interrégional

La participation à la préparation et à la diffusion de l'étude comparative des systèmes de validation des compétence en France / Flandre / Belgique francophone réalisée par Eureschannel a été assurée. Plusieurs suivis ont été sollicités.

L'étude comparative a pu être utilisée lors de la journée de travail du 12 octobre. Son rédacteur, Michel Feutrie, a participé aux échanges.

Le résultat de l'étude est régulièrement demandé.

Au niveau européen

Le Consortium a été associé à la préparation et à la participation au suivi du séminaire international « Reconnaissance des apprentissages non formels et informels » organisé par la Communauté française dans la cadre du cluster européen LLL.

17 pays européens étaient représentés lors des trois journées de séminaire à Bruxelles.

Les pratiques du Consortium en matière de qualité ont fait l'objet d'une présentation pilote.

Les échanges avec l'AFPA ont été limités à leur participation au séminaire du cluster LLL et à la journée de comparaison des systèmes.

Un important investissement a été produit afin de participer à l'évolution des réflexions européennes relatives :

- à l'ECVET (projet Leonardo, trois missions internationales) ;
- au Cadre européen des certifications (participation aux réflexions préparatoires) ;
- à l'Europass (présidence du groupe de travail « Supplément au certificat » organisé par l'Agence FSE).

2.3.4. Communication

2.3.4.1. Filières d'accès aux centres de validation

OBJECTIF 2007

Favoriser le développement de filières d'accès aux centres de validation en :

- Informant et outillant les conseillers en information-orientation ;
- Développant l'information destinée aux partenaires sociaux au travers de leur propres canaux de diffusion (interprofessionnels et sectoriels).

a. Pour rappel, une distinction a été faite entre :

- d'une part, **l'information-orientation** en amont des Centres de validation et qui porte sur l'information générale sur la Validation des compétences ainsi que sur l'offre développée par les Centres. Deux cercles de conseillers ont été distingués par le Comité directeur qui a privilégié, dans une première phase, les partenaires immédiats des services publics à savoir les Carrefours, Actiris, Le Forem, les conseillers de opérateurs du Consortium ; les conseillers des

partenaires du service public (Missions régionales, Missions locales, OISP, ...) étant concernés lors d'une seconde phase ;
 - d'autre part, la **guidance** organisée par les Centres de validation afin d'orienter le candidat et de le prémunir des risques d'échec.
 Des outils d'information générale ont été produits en concertation avec des conseillers sous forme de folders, de fiches-métier, de fiches-centre, de farde d'information. L'ensemble des informations nécessaire à l'information-orientation est disponible sur support papier et sous la forme d'une base de données accessible directement sur le site internet **www.validationdescompetences.be**.
 Préparée en concertation avec des conseillers et leurs responsables hiérarchiques, un séminaire de diffusion de ces outils a été organisé le 22 mars à Dampremy. Le site internet et les imprimés étant livrés le jour-même et dans la semaine du 22 mars.
 Un suivi sous forme de :
 - diffusion interne au sein des services concernés a été annoncé. La Cellule exécutive étant à disposition ;
 - production d'un « Guide du conseiller » sous la responsabilité de la Cellule exécutive. Fin 2007, le guide restait en voie de réalisation.

b. Quelques initiatives ont été prises dans les organes de diffusion des partenaires sociaux, de manière inégale.
 Deux demandes d'informations ont été faites à la Cellule exécutive.
 Fin 2007, des contacts étaient en cours pour pouvoir avancer au niveau sectoriel.

COMMENTAIRE

Le retour relatif aux éléments livrés le 22 mars a été favorable. Par contre, peu de retour pour ce qui concerne le suivi par les acteurs concernés.
 En 2007, le suivi en communication par les partenaires sociaux, selon nos informations, ne permet ni aux travailleurs, ni aux entreprises d'avoir une représentation fiable de la validation des compétences.

En termes de perspectives :

- La publication du « Guide du conseiller » pourrait être l'occasion d'une relance des conseillers en orientation des services publics ;
- Les conseillers du secteur de l'intérim et du secteur associatif seront informés en 2008 ;
- Les contacts sectoriels devraient déboucher sur une meilleure vision de la communication à développer en collaboration avec les partenaires sociaux tel que l'indique l'Addendum 2008 à la Note d'orientation stratégique.

2.3.4.2. Autres développements

OBJECTIF 2007

- Continuer le développement du site internet (audit du site existant, préparation d'un cahier des charges, upgrade) ;
- Compléter les livrables (guide méthodologique, guide de l'agrément, guide de la validation) d'un dépliant d'information.

L'audit du site internet a été réalisé. Il a permis des premières améliorations. Le cahier des charges technique a été réalisé sur base d'un « Rapport stratégique et tactique en matière de communication ». L'appel d'offre a été réalisé. Les modules complémentaires sont en voie de réalisation. Livraison juin 2008.

Les guides à destination des acteurs du dispositif ont été profondément remaniés et font l'objet de nombreuses améliorations sur le fond. La forme a également fait l'objet d'investissements. Ces outils de professionnalisation ont un impact interne et externe en terme d'image de marque.

2.3.5. Financier

2.3.5.1. Définir un budget 2007-2013

Un budget lié aux actions de développement (production de référentiels – actions de validation) a été défini jusqu'en 2013. Les hypothèses sont les suivantes sur base d'un dossier FSE rencontré à 100% :

- 20% d'augmentation annuelle de production de Titres de compétence par rapport à la production de 2008 , soit 100 métiers couverts et 300 Titres de compétence disponibles en 2013 ;
- 20% d'augmentation annuelle d'épreuves par rapport à la réalisation de 650 épreuves pour l'année 2008 ;
- stabilité du budget de la cellule exécutive ;
- augmentation du barème des épreuves en vue d'une meilleure guidance ;
- actions internes aux opérateurs en vue de l'intégration de la validation à leurs lignes de production.

Hypothèse budgétaire 2007-2013 sur base dossier FSE à 100%⁶

Celex	6.700.000
Epreuves de validation (Dexia 2)	1.936.334
Opérateurs	5.634.900
Budget total	14.271.234

⁶ Selon des informations officieuses circulant en mai 2008, le dossier serait rencontré à hauteur de 75%.

COMMENTAIRE

Le système de ressources et d'appui développé par la Celex a démontré à la fois une relative efficacité pour ce qui concerne la production des référentiels, l'administration de l'agrément et la progressive évolution du dispositif, mais aussi ses limites principalement en ce qui concerne les nécessaires développements à mettre en œuvre au sein des opérateurs partenaires, notamment sur le facteur humain⁷.

A production égale, les moyens centralisés destinés à la Cellule exécutive sont stabilisés. Cette hypothèse nécessite une simplification et une informatisation de l'administration du dispositif.

Le volet budgétaire destiné aux opérateurs vise à intégrer la validation au plus près de leurs processus.

2.3.5.2. Suivre l'évolution des coûts des épreuves

Les barèmes des épreuves continuent à être suivis par la Cellule exécutive ainsi que les coûts.

L'évaluation des compétences requiert des temps, des consommables, des équipements différents. Un coût est établi pour chaque épreuve de manière à être au plus près de la réalité.

Ces coûts sont repris dans un tarif qui intègre actuellement les coûts de l'évaluateur, des consommables, de l'amortissement de l'équipement ainsi qu'un forfait administratif et un forfait pédagogique (préparation et suivi de l'épreuve).

Le **coût moyen tarifaire, c-à-d la moyenne des coûts de tous les Titres de compétence**, est repris en ligne **A** du tableau ci-dessous.

Le **coût moyen des épreuves** facturées par les centres en 2007 est repris en ligne **B**. Ce coût diffère du coût moyen tarifaire car les Titres de compétence ne sont pas tous mis en œuvre à la même hauteur.

Le **coût moyen des épreuves facturées incluant le défraiement des observateurs** est repris en ligne **C**.

COÛT MOYEN	2006	2007
A Coût moyen tarifaire	189,- €	199,- €
B Coût moyen épreuves réalisées hors frais d'observateurs	146,- €	154,- €
C Coût moyen épreuves réalisées avec frais d'observateurs	186,- €	178,- €

COMMENTAIRE

Ces moyennes ne comprennent pas de coût de guidance.

La baisse du coût incluant les frais d'observateurs résulte d'un développement organisationnel regroupant des épreuves sur une même journée.

2.3.5.3. Compléter les modes de financement du Consortium et des actions de validation

Les modes de financement du Consortium et des actions de validation est resté inchangé. Le Réviseur d'entreprise a réitéré ses remarques précédentes dans son Rapport où par ailleurs, *les états financiers (bilan et compte de résultats) relatifs à la situation du Consortium de Validation des Compétences arrêtée pour l'exercice 2006 étaient certifiés exacts et conformes aux écritures.*

Les remarques du Réviseur sont reprises ci-dessous :

Financement et pré-financement du Consortium

Le Consortium est financé par un mécanisme complexe de dotations, à savoir, les mises publiques des partenaires et les fonds FSE, dont la contrepartie est partiellement sous forme d'apports en nature.

Etant donné le décalage entre les dépenses et les encaissements de subsides liés au FSE, le Consortium a obtenu un préfinancement des Partenaires. Les modalités de préfinancement n'ont pas été réalisées de la même manière par l'ensemble des partenaires.

De plus, le Consortium a reçu une mission déléguée de chaque Pouvoir Subsidiant signataire de l'Accord de Coopération créant le Consortium, et visant le financement des opérations de validation.

Le système de financement du Consortium est très complexe et très lourd du point de vue administratif.

Recommandation

Il conviendrait de revoir les termes de l'accord de coopération pour simplifier les modalités de financement du Consortium et, par le même fait, son administration.

Dotations des pouvoirs subsidiaires.

Le coût du personnel mis à disposition est intégré dans la base de calcul de la dotation déterminée entre pouvoirs subsidiant suivant une clé prédéfinie. Ceci ne respecte pas les termes de l'accord de coopération en son article 25.

⁷ Cette difficulté étroitement liée à l'implémentation de l'innovation dans des organisations avait été mise en avant par Christian MAROY, Girsef, lors de l'accompagnement de la réflexion initiale sur le développement de la validation.

À la clôture de l'exercice 2006, l'adaptation de l'accord de coopération reste à mettre en œuvre. Le Comité Directeur est conscient de ce fait mais – du fait de la lourdeur de la procédure – est en attente d'une modification plus substantielle des termes de l'accord de coopération pour adapter l'article 25 à la procédure effective.

2.3.5.4. Améliorer le plan comptable en vue de l'adoption d'une comptabilité analytique

Une réflexion a été développée et traitée au niveau du GT Coûts.

Afin d'assurer la plus grande cohérence possible, le plan comptable serait construit sur base de la cartographie des processus.

Le logiciel a été acquis et le travail devrait aboutir dans le courant 2008.

2.4. Processus du management de la qualité

2.4.1. Amélioration de la gestion documentaire

L'arborescence des fichiers a été entièrement revue et calquée sur la cartographie des processus.

Les cartouches des référentiels ont été redéfinis.

2.4.2. Démarche qualité du Cadre d'Autoévaluation de la Fonction publique (CAF)

La démarche a été reprise au niveau de la Célex lors d'un séminaire. Ces conclusions ont été intégrées au Plan d'action 2008.

Conclusions de la situation des objectifs 2007

Le dispositif de validation des compétences professionnelles est aujourd'hui en place en Belgique francophone et sur base de la plus large plateforme francophone possible en matière de formation professionnelle.

Lors de sa première phase de développement, l'attention a été en dominante portée sur la mise en œuvre de l'Accord de coopération ; cadre institutionnel, production de référentiels de compétence et agrément des centres de validation.

Soulignons que le **développement parallèle est organisé en Flandre** à partir du *Sociaal-Economische Raad van Vlaanderen* ainsi que de la *Vlaams Gemeenschap* et mobilise, notamment le VDAB, dans la délivrance d'*Ervaringsbewijzen*. Des contacts pragmatiques sont établis afin de favoriser une connaissance mutuelle et d'envisager, dès que cela sera souhaité, une reconnaissance réciproque.

Il faut relever la stratégie développée en Flandre sur base du *Competentieagenda* – 10 points de mobilisation des partenaires sociaux et des services publics au départ du concept de compétence – dans lequel la validation (*Erkenning van Verworven Competenties*) figure au rang des 10 priorités.

L'offre en validation en Belgique francophone développée en moins de 3 années porte sur :

- 102 Titres de compétence associés à 33 métiers sont disponibles. La couverture sectorielle porte au-delà des secteurs de la Construction et des Constructions métalliques comme en témoigne la liste en annexe 1 ;
- 27 centres de validation disposent d'une quarantaine d'agrèments.

Cette **offre est actuellement encore limitée** aux yeux des initiateurs qu'on peut comprendre impatients. De nouvelles demandes sont relayées dans d'autres secteurs, mais, **avant de répondre à toutes les nouvelles demandes** et d'élargir la portée du dispositif, il faut s'assurer :

- que ce qui est aujourd'hui disponible **répond aux attentes et aux besoins des différents acteurs** ;
- de la **faisabilité d'un élargissement progressif de l'offre**.

La demande de validation est encore insuffisante.

Néanmoins, le **nombre d'épreuves organisées** a été doublé chaque année. 740 épreuves ont été organisées au 31 décembre 2007. Un seul recours externe a été enregistré. L'objectif est de dépasser pour cette année les 650 épreuves.

Ce n'est qu'en agissant sur les deux axes, offre et demande, qu'ils interagiront dans le sens d'une augmentation quantitative.

Pour agir sur l'offre de validation :

- Dans les centres de validation, l'offre doit être renforcée et surtout rendue active. Des objectifs de production sont maintenant établis. Ils doivent être respectés. Surtout, l'organisation de l'agenda des épreuves doit permettre l'accès aux Titres de compétence ;
- De nouveaux développements méthodologiques et organisationnels sont nécessaires pour élargir l'offre de validation en Titres de compétence, la rendre plus ergonomique tant pour les centres que pour les candidats.

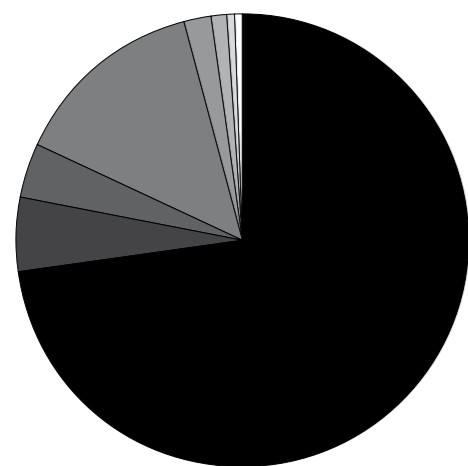
Pour agir sur la demande de validation, par-delà un outillage des partenaires et des actions de communication, de nouvelles filières d'accès doivent être construites :

- pour ce qui concerne les demandeurs d'emploi, au départ des opérateurs d'Enseignement et de Formation Professionnels (EFP) et des opérateurs de l'emploi et de l'insertion ;
- pour les travailleurs, au départ des organisations interprofessionnelles et sectorielles ;
- pour les entreprises, au départ de leurs fédérations.

3. Budget 2007

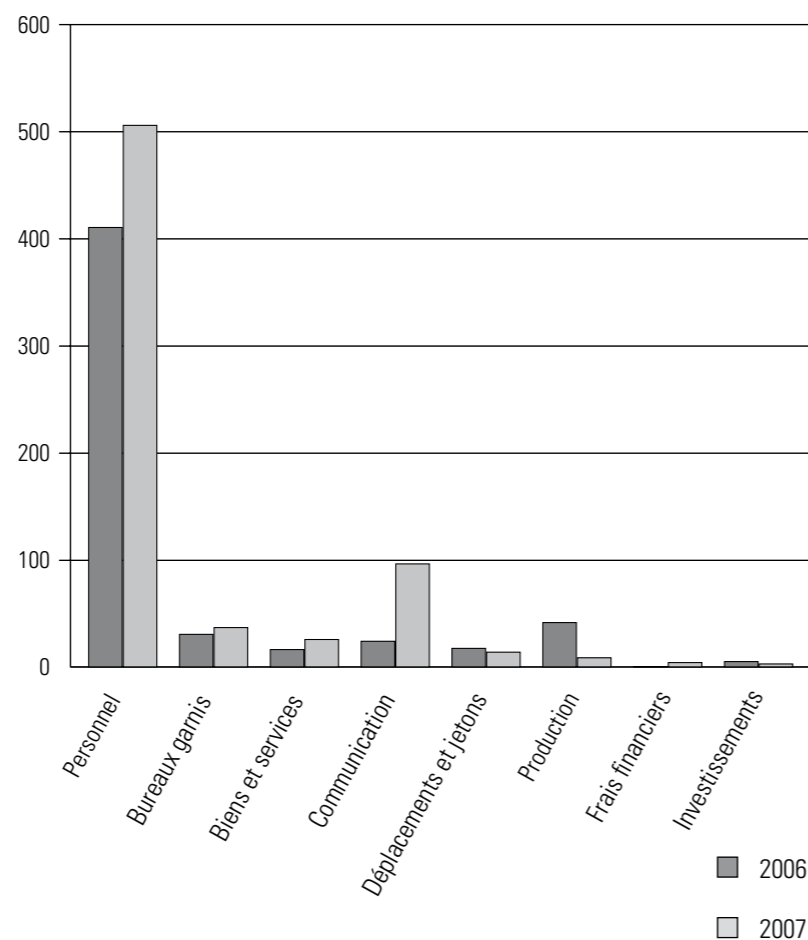
	RÉALISÉ 2006 EN €	BUDGET 2007 EN €	RÉALISÉ 2007 EN €
Total Recettes	547.313	725.616	695.420
- Personnel	411.823	530.000	507.556
- Bureaux garnis	30.463	31.221	36.793
- Biens et services	16.177	25.116	25.623
- Communication	23.984	92.579	96.492
- Déplacements et jetons	17.325	21.000	13.766
- Production	41.471	24.200	8.486
- Frais financiers	235	0	3.978
- Investissements	4.907	1.500	2.726
Total Dépenses	546.385	725.616	695.420
Soldes	+ 928		

2007



- Personnel
- Bureaux garnis
- Biens et services
- Communication
- Déplacements et jetons
- Production
- Frais financiers
- Investissements

DÉPENSES 2006-2007



4. Objectifs 2008

4.1. Note d'orientation 2008 (addendum): rappel

La Commission consultative et d'agrément a défini 4 priorités également approuvées par les gouvernements.

- a. Le développement de la visibilité du dispositif et des Titres de compétence;
- b. L'intégration de la validation aux processus de formation;
- c. Le développement de l'accompagnement des candidats;
- d. L'évolution des procédures de sélection des métiers.

4.2. Actions à développer

Les objectifs prioritaires sont mis en surbrillance.

A. Processus clé : validation des compétences et de délivrance des Titres de compétence.

- a. Organiser 650 épreuves en 2008;
- b. Préparer et mettre en œuvre la simplification et l'informatisation de la gestion administrative des Titres de compétence;
- c. Faire le point sur les taux de réussite aux épreuves de validation.

B. Processus clé : production des référentiels

- a. Terminer le solde 2007 :
 - Mécanicien réparateur de véhicules légers,
 - Opérateur de production des industries pharmaceutiques,
 - Installateur électricien industriel,
 - Ouvrier poseur de voiries,
 - Poseur de châssis,
- b. Produire maximum 8 nouveaux métiers (si fiches de demandes issues du secteur acceptées coda) :
 - Assistant / Opérateur de production des industries alimentaires (réf val pour 1 métier),
 - Technicien polyvalent du spectacle,
 - Technicien PC réseau et Technicien helpdesk (réf val pour 1 métier),
 - Vendeur auto,
 - Installateur électricien tertiaire,
 - Jardinier d'entretien des parcs et jardins,
- c. Mettre en concordance les Titres de compétence et l'offre de formation des opérateurs pour 4 métiers;
- d. Réfléchir et préparer une simplification des modes d'organisation des épreuves dans le secteur de la Construction en étroite relation avec le secteur;
- e. Ajuster la gestion administrative des Commissions de référentiels.

C. Processus clé : agrément des Centres de validation

- a. Augmenter la couverture de l'offre de Titres de compétence dans les Centres de validation;
- b. réparer et mettre en œuvre une réforme de l'agrément (audits, modalités de renouvellement, plan d'action, axe standardisation-professionnalisation-mission);
- c. Réaliser une cartographie de l'offre de validation;
- d. Réfléchir et préparer un ajustement de la régulation de l'offre de validation.

D. Processus management

- a. Mettre en œuvre un agenda commun au Comité directeur et à la Commission consultative permettant la réflexion stratégique nécessaire au développement du dispositif;
- b. Mettre en œuvre le Projet FSE;
- c. Définir les interfaces entre cellule exécutive, opérateurs et centres de validation;
- d. Evaluer la méthode de sélection des métiers.

E. Processus support: méthodologie

- Améliorer la guidance;
- Préparer l'approche dossier;
- Préparer et mettre en œuvre des parcours qualifiants;
- Instruire la validation des compétences linguistiques.

F. Processus support: ressources humaines

- Ajuster les profils de fonction et l'organigramme de la Cellule exécutive;
- Améliorer les entretiens d'évolution.

G. Processus support: relations avec les partenaires

- Faire le point du partenariat portant sur l'information-orientation;
- Préparer l'articulation avec le Service Francophone des Métiers et des Qualifications;
- Développer les contacts avec les Testcentrum et les services des Ervaringsbewijs;
- Participer au suivi des dossiers européens (CEC, ECVET, Europass);
- Clarifier le suivi des A.R. relatifs aux capacités professionnelles.

H. Processus support: communication

- Développer la réflexion stratégique, notamment en matière de marketing;
- Renforcer les messages et l'identité visuelle;
- Produire les imprimés à destination de l'information-orientation;
- Compléter le site internet;
- Favoriser l'information au départ des Centres de validation.

I. Processus support: finances

- Simplifier le mode de financement du Consortium;
- Assurer le suivi des coûts;
- Ajuster le plan comptable.

J. Processus support: secrétariat

- Ajuster le mode d'organisation du secrétariat;
- Participer à la mise en œuvre du bureau virtuel.

K. Processus qualité.

- Préparer et mettre en œuvre des pratiques de suivi des candidats post-validation;
- Organiser les échanges de bonnes pratiques entre Centres de validation;
- Compléter l'approche par processus;
- Ajuster les tableaux de bord et statistiques et en optimiser l'exploitation.

5. Situation des opérateurs

A. Bruxelles Formation

Réalisations

Agréments

Agrément d'un métier supplémentaire dans notre centre de validation « construction » : carreleur
Finalisation de la procédure d'agrément pour le centre conventionné Iristech+ : mécanicien d'entretien

Deux audits de confirmation d'agrément pour maçon et pour installateur sanitaire

Epreuves

Aide-comptable : 5 sessions

Construction : 7 sessions ont été proposées au public dont deux ont été annulées faute de candidats : 28 places étaient offertes pour un résultat de 15 épreuves effectives

Centre conventionné Iristech+ : mécanicien d'entretien : 2 sessions

Productions propres

- Travail d'analyse préparatoire réalisé sur la mise en correspondance des unités de formation et des unités de compétence : première analyse sur l'ensemble de nos produits de formation concernés par l'offre de validation; analyse approfondie réalisée sur la ligne de produits « comptabilité »;
- Construction de filières d'acheminement : réflexion conjointe avec Actiris sur les métiers de la construction et sur la comptabilité;
- Production à titre expérimental d'outils de positionnement spécifiques à la validation sur quelques métiers (maçon, carreleur, aide-comptable)– avec la participation d'Actiris et d'experts méthodologiques de la Celex;
- Préparation du nouveau projet FSE – volet Bruxelles Formation;
- Conventionnement avec Iristech + (production d'un premier modèle de convention) et comité d'accompagnement (2 réunions en 2007);
- Constitution d'une plateforme partenariale entre le centre de validation pour le métier d'aide-comptable et l'opérateur ESP; réunions d'échange et de suivi;
- Suivi de gestion en interne de la mission validation.

COMMENTAIRES

Relatifs au Consortium

Malgré le démarrage de la politique de communication et les efforts déployés en ce sens au sein du Consortium, le dispositif de validation est encore peu connu et les perspectives en termes de plus-value pour le demandeur potentiel peu apparentes ou peu construites.

Un appui à la mise en œuvre de « filières d'accès » concrètes est sans doute une piste d'action prioritaire. Une communication générale et stratifiée devant être développée ou maintenue en parallèle, ainsi qu'un travail sur les plus-values.

Le choix qui a été fait dans un premier temps de cibler des métiers en pénurie pour résoudre un problème quantitatif ou qualitatif de compétences portées sur le marché du travail, dans le secteur de la construction par exemple, n'a pas été un facteur favorable au déploiement du dispositif.

L'allègement des suivis administratifs prévu est une perspective réjouissante. Ne pourrait-on envisager de même une diminution du nombre de documents produits, une présentation codifiée et simplifiée de l'information (sous une forme à convenir) et un allègement des ordres du jour des réunions ?

Relatifs à l'action de l'opérateur

L'implantation de la mission de validation des compétences nécessite une mobilisation des centres concernés et de l'ensemble des dimensions de la superstructure alors qu'elle ne représente encore qu'une part infime de l'activité de l'opérateur. Dans un contexte de faiblesse de moyens et de fortes contraintes de production, il y a conflit de ressources en pratique défavorable à la mobilisation interne nécessaire au développement de l'effort de validation, d'autant que le public n'est pour le moment pas encore au rendez-vous.

Alors que les efforts de communication commencent à porter leurs fruits, mais de manière sporadique, l'offre reste timide; il y a donc risque de cercle vicieux là où il faudrait investir dans un cercle vertueux. La perspective du nouveau projet FSE devrait permettre de soutenir un nouveau souffle.

Il y a nécessité d'investir dans la guidance afin de favoriser l'accès et la réussite des publics qui s'engageront dans le dispositif.

L'impact du dispositif de validation des compétences sur le métier de base de l'opérateur de formation commence à se faire sentir (culture de l'évaluation normative; réflexion en termes de sorties intermédiaires; culture de la qualité) ou à poindre à l'horizon (découpage des formations); les responsables de centre impliqués ne s'y sont pas trompés en valorisant le dispositif malgré les difficultés de mise en œuvre sur le plan organisationnel et/ou sur le plan de l'investissement par rapport aux résultats engrangés.

Plan d'actions prioritaires 2008

OBJECTIFS 2008	ACTIONS	ECHÉANCES
Mise en route du projet FSE et mise en place des outils de gestion du projet		Juin 2008
Recrutement d'un chargé de mission validation pour soutenir l'implantation de la mission validation et les centres de validation concernés		Juin 2008 /sept.2008
Demande d'agrément sur trois nouveaux métiers (mécanique, auto, électricité résidentielle et électricité industrielle); préparation de projets dans le cadre de nouveaux partenariats		Fin 2008
Elargissement des plateformes partenariales avec les opérateurs bruxellois afin de favoriser le déploiement de l'offre sur la région; participation à la coordination régionale		Courant 2008
Amplification du travail sur la mise en place de filières d'acheminement; outils de positionnement ad hoc; élargissement à de nouveaux publics (sortants de formation, de stages ou de FPI(e));		2 ^e semestre
Amélioration de la guidance		2 ^e semestre
Intégration de la mise en correspondance des titres et des unités de formation dans les référentiels de formation en création ou en révision		Courant 2008

B. Enseignement de promotion sociale

Réalisations

Agréments:

- 6 centres sont agréés:
 - Centre Eps de Huy-Waremme: aide-ménagère,
 - Centre Eps de Liège: mécanicien d'entretien,
 - Centre Eps de Mouscron-Comines-Picardie: installateur sanitaire, aide-comptable,
 - Centre Eps de Libramont: carreleur,
 - Centre Eps de Bruxelles: aide-comptable,
 - Centre EPS du Sud Luxembourg: frigoriste,
- 2 centres sont en en attente de référentiels finalisés.

Epreuves:

- 218 épreuves de validation ont été organisées:
 - aide-ménagère: 173 épreuves,
 - aide-comptable: 23 épreuves,
 - installateur sanitaire: 22 épreuves.

Productions propres:

- Mise en place du Comité de pilotage de l'Enseignement de Promotion sociale:
 - 9 réunions ont été organisées sur l'ensemble de l'année,
 - PV de ces réunions avec suivi à effectuer,
- Engagement d'une chargée de mission « Validation des compétences » pour l'Enseignement de Promotion Sociale avec pour mission:
 - d'être l'interface entre l'EPS et le Consortium de validation des compétences en lien avec les représentants des réseaux,
 - d'être présente sur le terrain en assurant le relais entre les centres de validation et les autres instances (Consortium, comité de pilotage, groupes de travail,...);
 - de siéger au comité de pilotage,
 - de siéger également aux groupes de travail « Méthodologie », « Communication » et « Qualité/audit » de la Celex,
 - de mettre en œuvre le projet FSE en lien avec le comité de pilotage et les réseaux,
- Constitution d'une plateforme partenariale entre le centre de validation de Bruxelles pour le métier d'aide-comptable et l'opérateur Bruxelles Formation:
 - organisation de réunions d'échange,
 - organisation de réunions de suivi,
- Relance de la dynamique des centres (notamment Liège et Libramont);
- Rencontre des partenaires locaux;

- Recherche de partenariats, démarches auprès des entreprises (Liège, Comines), des centres de compétence (Technifutur, Cefochim);
- Réalisation de la cartographie des centres de l'EPS pour harmoniser l'offre de validation:
 - Etude de cette cartographie des centres:
 - Centres de validation de l'EPS par zone géographique: nom du centre, adresse et métier,
 - Centres de validation des autres opérateurs par zone géographique: nom du centre, adresse et métier,
 - Cartographie des centres de validation EPS,
 - Cartographie des centres de validation « autres opérateurs »,
 - Cartographie des centres de validation EPS + « autres opérateurs »,
 - Cartographie des centres de validation EPS + « autres opérateurs » reprenant les métiers),
- Analyse des résultats des validations (sur base d'un histogramme des échecs et réussites dans les centres de validation EPS pour les années 2005, 2006 et 2007) et proposition du suivi à mettre en œuvre;
- Mise en œuvre du Projet Transreac (Mouscron - Comines) avec investissement de 60 périodes pris en charge par l'EPS;
- Envoi de documents d'information aux acteurs locaux (Administrations communales, ALE, entreprises de titres services, ...);
- Constitution d'une Coupole entre l'Institut Saint Henri de Comines-Warneton, l'IEPSCF de Comines et Forem Conseil pour l'accompagnement des candidats;
- Organisation de deux journées de réflexion et d'échanges de bonnes pratiques avec les responsables des centres et les directions des établissements;
- Mise en place d'outils:
 - un livret d'accompagnement de la validation afin d'effectuer un diagnostic préalable de la situation du candidat sur le modèle français de Valorisation des Acquis de l'Expérience V.A.E. (Comines),
 - un livret de validation pour les métiers d'installateur sanitaire, d'aide comptable et d'aide ménagère (Comines),
 - un site internet (Comines),
 - des présentations power-point (Arlon, Comines, Liège),
 - des brochures, feuillets d'informations, ... (tous les centres),
- Mise en place d'un suivi et d'une guidance des candidats après l'épreuve de validation:
 - formation proposée aux candidats à l'IEPSCF de Saint Georges sur Meuse ou à l'école F.P.S. de Hannut (Waremme),
 - réalisation d'une réserve de recrutement avec les entreprises de titres service (Huy),
- Préparation d'un vade-mecum à destination des centres de validation;
- Préparation d'une étude comparative entre les référentiels de compétence et les dossiers pédagogiques de l'EPS;
- Planification du projet FSE (réalisation du chronogramme, réunion,...);
- Participation active aux différents groupes de travail (référentiels, GT coût, GT communication,...);
- Possibilité donnée au service d'inspection d'intervenir dans l'audit interne réalisé lors de l'agrément des Centres de validation à titre d'expert qualité (formation à suivre).

COMMENTAIRES

Relatifs au dispositif de validation

- La collaboration entre différents opérateurs permet de mettre « Un réseau de validation » au service des usagers;
- L'investissement est lourd en temps, en personnes ainsi qu'au niveau financier (par exemple, le coût des audits et des épreuves devrait être révisé);
- Le choix des métiers en pénurie semble poser problème et devrait être rediscuté;
- Au niveau de la communication, il est nécessaire de développer:
 - des démarches d'information tout public,
 - la visibilité du processus de validation pour les usagers,
- Il existe un déficit entre les ressources et les moyens disponibles pour la validation des compétences;
- Au niveau des différents centres, il serait souhaitable:
 - de favoriser la mise en commun des outils, des évaluateurs, etc,
 - d'harmoniser l'offre de validation entre les centres,
- Le lien entre les travaux des Corefs et les formations existantes doit encore être amélioré.

Relatifs à l'action de l'opérateur

- L'engagement dans le processus de la validation renforce le réseau de l'enseignement de promotion sociale grâce notamment:
 - aux liens avec les finalités de l'EPS,
 - à l'exploitation de l'infrastructure des établissements scolaires,
 - à l'investissement du personnel dans le cadre des centres,
 - aux liens établis entre les différents pouvoirs organisateurs,
 - à la collaboration accrue entre les établissements,
 - à l'implication de l'Inspection (formation à l'audit, analyse des correspondances, ...),
 - au suivi effectué par le comité de pilotage,
- La coordination des centres est enclenchée mais il est nécessaire de continuer à favoriser la mise en commun des outils, des bonnes pratiques, ... et ce afin de dynamiser le processus de la validation;
- Le travail sur la cartographie des centres doit être poursuivi et amélioré afin de pouvoir encore mieux harmoniser l'offre de validation et proposer un éventail plus large de métiers;
- L'analyse des correspondances entre les unités de compétences et les dossiers pédagogiques de l'EPS doit être poursuivi et permettre ainsi d'activer efficacement les dispenses dans le cadre de l'article 8 (décret de l'enseignement de promotion sociale).

Plan d'actions prioritaires 2008

OBJECTIFS 2008	ACTIONS	ECHÉANCES	NOM du porteur de l'action
Développer l'accès avec effets quantitatifs et qualitatifs à partir des opérateurs d'EFF.	Formation « Gestion d'un processus d'information, d'accueil et de conseil dans le cadre de la validation des compétences » Part consacrée à l'évaluation accueil/guidance dans le volet «centres de validation» à réévaluer Mise en route du nouveau Projet FSE	Décembre 2008	EPS
Développer l'offre des centres	Ouverture de 2 nouveaux centres	Décembre 2008	EPS UT Charleroi IRL
	Ouverture vers d'autres métiers	Juin 2008	EPS CVDC Huy CVDC Comines CVDC Arlon
	Favoriser les échanges d'outils entre centres		
Développer la communication vers les publics via des canaux internes et externes	Synergie entre les centres EPS - Forum ; - Guide EPS ; - Convention EPS. Synergie avec les centres de compétences Calendrier des validations Envoi documentation VDC à tous les établissements EPS Proposition de séances d'informations au sein des réseaux Observation de séances de validation Points d'information au Conseil supérieur et à la Commission de concertation Journée Ministre Inauguration CVDC Mémento du « validé » (sécurité, hygiène,...) Réalisation d'un ROI commun aux centres	Septembre 2008	EPS
Favoriser les parcours sectoriels et intersectoriels	Analyse des dossiers pédagogiques Tableaux de correspondance Activation de l'article 8	Septembre 2008	EPS
Favoriser les parcours d'apprentissages qualifiants.	Articulation UC et UF		

C. IFAPME

Réalisations

Agréments:

- 5 nouveaux agréments en 2007 :
- IFAPME Liège : Maçon et Aide-comptable ;
- EPICURIS : Préparateur-vendeur en boucherie ;
- IFAPME Mons Borinage : Ouvrier boulanger pâtissier, Préparateur vendeur en boucherie.

Epreuves:

- 9 sessions ont été organisées :
- Découpeur-désosseur : 3 ;
- Préparateur-vendeur en boucherie : 2 ;
- Aide-comptable : 4.

Productions propres

- Coordination et mise en œuvre permanentes des démarches d'agrément pour les nouveaux centres de validation et pour des nouveaux référentiels de validation en fonction des ressources humaines et matérielles et des stratégies locales des centres du réseau IFAPME ;
- Formation de deux auditeurs internes (conseillers pédagogiques) et des personnes responsables des centres de validation IFAPME à la démarche qualité spécifique à la validation. Coaching interne et intégration du manuel de gestion ;
- Intégration et responsabilisation des personnes désignées pour le suivi de la validation dans le cadre d'une amélioration continue du système de la validation (standardisation, professionnalisation et communication). Voir le rapport d'amélioration proposé dernièrement au GT Conseil par D. ADAM ;
- Réflexions menées par les conseillers pédagogiques sur l'articulation entre les cursus de formation de l'IFAPME avec les unités de compétences de la validation dans le cadre de l'apprentissage et de la formation préparatoire à la formation chef d'entreprise. Ces réflexions visent à permettre de construire des cursus de formation visant à intégrer les unités de compétences (les passerelles formation-enseignement-validation, les dispenses qui valorisent les compétences validées).

COMMENTAIRES

Relatifs au dispositif de validation

- De manière générale, il y a un manque d'identification et de visibilité en termes d'articulation entre les unités de validation (UT) et les cursus de formations qualifiantes ou certificatives mises en œuvre par les opérateurs du Consortium. Les passerelles possibles entre formation – enseignement et validation ne sont pas encore définies de façon opérationnelle bien que prévues dans les textes réglementaires ;
- Actuellement, il existe un hiatus entre le niveau d'employabilité défini par les UT et le seuil d'entrée dans les parcours de formation et d'enseignement. Une réflexion doit être menée sur les niveaux de compétences validées qui pourraient se positionner de manière graduelle sur une échelle (cf. le Cadre européen des qualifications) ;
Pour valoriser le dispositif de validation des compétences, il faudrait peut-être viser d'autres publics avec des profils différents comme les travailleurs salariés, les qualifiés... et au niveau des métiers choisis, il faudrait éviter de se limiter aux métiers dit en pénuries.

Relatifs à l'action de l'opérateur

- Pour le réseau IFAPME, il y a l'obligation de répondre aux exigences des lois d'accès pour toutes les professions réglementées et cela amène des contraintes supplémentaires dans la construction des passerellesv
- L'IFAPME propose une offre plus large que ce qui est actuellement couvert par les référentiels de validation (prévus 2008). Cette réalité pose des préoccupations en termes d'équité pour les publics en dehors des offres de validation disponibles ;
- Les titres délivrés par le réseau IFAPME peuvent parfois demander des UC supplémentaires à ce qui est proposé dans les UC actuellement définies pour répondre à l'ensemble du métier. La définition du métier IFAPME est généralement plus large dans son acception que celle du Consortium qui est plus axée sur le cœur du métier. La mise en place du SFMQ devrait pouvoir apporter partiellement des réponses à ces préoccupations.

Plan d'actions prioritaires 2008

En termes de communication :

- Communication propre au réseau IFAPME concernant l'offre de validation des centres agréés et des plannings par la mise en ligne d'informations sur site WEB de l'IFAPME en relation (relais général et continu) avec les sites WEB des centres ;
- Affichage et diffusion des outils de communication en provenance de la CELEX et des secteurs ;
- Concertation régulière avec le groupe des acteurs IFAPME dans le cadre des CEfo en vue de les informer de l'évolution de l'offre de validation IFAPME (retours opérateur) ;
- Sensibilisation et formation des acteurs IFAPME – délégués à la tutelle, Formateurs, ... en vue d'accompagner les candidats potentiels à la validation (Voir projet FSE Résultat 5) et pour la prise en compte des titres dans le plan de formation et pour l'établissement des passerelles intra-opérateurs.

En termes de ressources humaines pour le développement de la validation au sein du réseau IFAPME :

- Engager une personne ressource IFAPME pour la gestion du dispositif de la validation dans le réseau IFAPME ;
- Veiller au respect des engagements des centres dans le cadre des conventions bilatérales ;
- Mettre en place la gestion du projet FSE dans les différentes activités décrites dans le projet (comité d'accompagnement, groupes de travail...).

En termes d'accompagnement des centres de validation :

- Encadrer et former un comité de suivi interne au réseau IFAPME en vue de traiter et d'améliorer le processus global du dispositif de validation dans dimension agrément des CDV.

En termes de mise en œuvre et généralisation du système de la validation dans le cadre du projet FSE :

- Expérimenter l'offre de validation sur base de l'année préparatoire pour les formations de coiffeur, maçon, électricien, monteur frigoriste, boulanger-pâtissier et boucher (voir Résultat 2 et 3) ;
- Analyser et adapter le cadre réglementaire, pédagogique, administratif de l'IFAPME en vue de valoriser le titre de compétence dans les parcours de formation (Résultat 4) ;

En termes de partenariat sectoriel :

- Mettre en application les accords prévus pour la promotion de la validation dans le cadre des conventions sectorielles avec les secteurs tels que la construction, l'électricité, la coiffure, HORECA, l'automobile...

D. Le Forem

Réalisations

Agréments :

- Nouveaux agréments :
 - 3 centres sont agréés en 2007 :
 - Forem Formation centre de Charleroi : employé administratif,
 - Forem Formation centre de Mouscron : opérateur call center,
 - Forem Formation centre de Strépy-Bracquegnies : peintre industrie,
 - 2 centres agréés en partenariat avec le Forem : CECEF : Charleroi et Liège : coiffeur;
- Renouvellement d'agrément :
 - Forem Formation Mons : aide-comptable,
 - Forem Formation Heusy : aide-comptable,
 - Forem Formation Foreffe : aide-comptable,
 - Forem Formation Nivelles : aide-comptable,
 - Forem Formation Construction Verviers : maçon, carreleur, couvreur, installateur sanitaire,
- Agrément complémentaires de nouveaux métiers en 2007 :
 - Forem Formation Mons : monteur frigoriste,
 - Forem Construction Liège : carreleur, couvreur,
 - Forem Formation Construction Charleroi : couvreur, conducteur d'engins, carreleur.

Epreuves :

- 31 sessions de validation ont été organisées :
 - aide-comptable : 28 sessions,
 - carreleur : 1 session,
 - installateur sanitaire : 1 session,
 - couvreur : 1 session.

Productions propres :

- Première ébauche de mise en place d'une coordination intra-forem ;
- Préparation du projet FSE 2007-2013 – volet Forem Formation ;
- Développement des screenings pour 7 métiers de l'offre de validation ;
- Mise en place d'une centralisation des données relatives aux épreuves passées dans les centres de validation.

COMMENTAIRES

Relatifs au dispositif de validation

De manière générale, le dispositif de validation des compétences est encore peu connu par le grand public. La stratégie de communication élaborée par le Consortium démarre à peine. A cela s'ajoute le fait que le choix de développer prioritairement des métiers en pénurie n'a pas favorisé le déploiement du dispositif.

L'allègement du suivi administratif et des contraintes organisationnelles liées à l'organisation des épreuves sont des éléments qui vont certainement contribuer au déploiement de la validation des compétences.

Relatifs à l'action de l'opérateur

Les pressions actuelles en termes de production et le fait que la validation des compétences soit encore marginale jouent un rôle de frein par rapport au développement du dispositif. Le déploiement de la validation des compétences au Forem nécessite que soit mise en place une coordination interne.

Les statistiques de réussite aux épreuves nous montrent qu'il est nécessaire de mettre en place un dispositif de guidance en amont de la validation des compétences.

La validation des compétences a un impact sur les méthodologies de travail de Forem Formation. Cela concerne essentiellement la culture de l'évaluation normative. Elle incite les formateurs impliqués dans la validation des compétences à remettre en cause leur pratiques à cet égard et favorise le développement de l'harmonisation des formations et de leur évaluation.

Plan d'actions prioritaires 2008

OBJECTIFS 2008	ACTIONS	ECHÉANCES
Instituer la coordination intra-forem	Mettre en place un comité de suivi et désigner la personne chargée de le piloter	Septembre 08
Dynamiser et coordonner les actions des Centres de validation Forem	Elaborer une stratégie de répartition de l'offre de validation	Décembre 08
	Désigner une personne chargée de centraliser les données émanant des centres, les analyser et agir en conséquence	Décembre 08
Favoriser des passerelles en amont et en aval de la validation des compétences	Mettre les référentiels de formation en correspondance avec les REM et avec les UC des référentiels de validation	Décembre 08
	Sensibiliser et informer les différents acteurs susceptibles d'amener des candidats à la validation	Décembre 08
	Effectuer un travail d'analyse préparatoire relatif au développement d'un dispositif de guidance en amont et en aval de la validation des compétences	Décembre 08
	Engager une personne ressource chargée des développements méthodologiques interne au Forem favorisant les filières d'accès à la validation des compétences	Septembre 08

E. SFPME

Réalisations

Agréments :

- Agréments pour les métiers de Peintre en bâtiment, Carreleur et Coiffeur.

Epreuves :

- 3 sessions ont été organisées
 - Peintre en bâtiment : 2 sessions,
 - Carreleur : 1 session.

Un changement de personnel intervenu au sein du SFPME dans les semaines qui ont précédé la rédaction du Rapport d'activités nous prive des commentaires de cet opérateur par ailleurs actif.

6. Annexes

6.1. Liste des unités de compétence disponibles associées aux métiers par secteur

SECTEURS D'ACTIVITÉS	MÉTIER	UNITÉS DE COMPÉTENCES
ADMINISTRATIF	AIDE-COMPTABLE	ACP1: Tenir la comptabilité fournisseurs sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP2: Tenir la comptabilité clients sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP3: Tenir la comptabilité financière au moyen de l'outil informatique
		ACP4: Assister le responsable dans les travaux de clôtures et dans le traitement des opérations diverses y compris la collecte et l'échange d'informations notamment dans le domaine social et l'établissement de la déclaration TVA au moyen de l'outil informatique
EMPLOYE ADMINISTRATIF	EMPLADMIN1: Gérer un dossier (de la constitution à l'archivage)	
	EMPLADMIN2: Réaliser une synthèse simple exploitant des données préalablement saisies	
EMPLOYE DES SERVICES COMMERCIAUX	EMPLCOM1: Assurer l'administration des ventes, de l'information à l'offre	
	EMPLCOM2: Assurer l'administration des ventes, de la commande à la facturation	
OPERATEUR CALL CENTER	OPCL1: Gérer les contacts entrants	
	OPCL2: Gérer les contacts sortants	
ALIMENTATION	DECOUPEUR-DESOSSEUR	DECDES1: Découper et désosser des bovins et chevalins
		DECDES2: Découper et désosser des porcins
		DECDES3: Découper et désosser des ovins ou caprins
	OUVRIER BOULANGER-PÂTISSIER	BOULPAT1: Réaliser différentes sortes de pains et de croquants (pistolets, baguettes, etc)
BOULPAT2: Réaliser différentes sortes de tartes, de viennoiseries et de brioches		
BOULPAT3: Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte feuilletée, de pâte à choux, de pâte à desserts secs et de meringues		
BOULPAT4: Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte grasse, de biscuits et modeler du masepain		
PREPARATEUR-VENDEUR EN BOUCHERIE	PVBOUCH1: Préparer des produits de boucherie	
	PVBOUCH2: Vendre des produits de boucherie	
AUTOMOBILE	MECANICIEN D'ENTRETIEN DE VEHICULES PRIVÉS ET UTILITAIRES (- de 3,5 tonnes)	MECENTAUTO1: Réaliser l'entretien courant du véhicule
		MECENTAUTO2: Réaliser l'entretien complet du véhicule
		MECENTAUTO3: Réaliser des petites réparations courantes et le montage d'un accessoire
CHIMIE	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DE CHIMIE DE BASE	OPC1: Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base)
		OPC2: Réaliser des analyses chimiques de contrôle (Chimie de base)
		OPC4: Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base et/ou pharmacie)
	OPERATEUR DE PRODUCTION EN PLASTURGIE	OPPLAS1: Surveiller et intervenir dans un procédé de plasturgie
		OPPLAS2: Assurer la maintenance de premier niveau d'une presse et de ses périphériques
CONSTRUCTION	CARRELEUR	CARRE1: Réaliser une pose de carreaux au sol sur chape fraîche
		CARRE2: Réaliser une pose collée de carreaux de sol sur chape sèche (ou durcie) existante et de carreaux sur des parois verticales
		CARRE3: Réaliser une pose de carreaux au sol selon la méthode traditionnelle
		CARRE4: Réaliser une chape et un cimentage destinés à être carrelés
	COFFREUR	COF1: Réaliser un coffrage traditionnel
		COF2: Réaliser un coffrage en éléments modulaires

CONDUCTEUR D'ENGINS DE TERRASSEMENT		CONENTER1: Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer
		CONENTER2: Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique
		CONENTER3: Exécuter des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal
		CONENTER4: Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleuse
		CONENTER5: Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper
COUVREUR		COUV1: Installer le matériel pour les travaux en hauteur
		Réaliser la pose de sous-toitures souples et contre-lattage
		COUV2: Réaliser des couvertures en ardoises
		COUV3: Réaliser des couvertures en tuiles
		COUV4: Réaliser des couvertures métalliques
	COUV5: Réaliser l'évacuation des eaux pluviales	
INSTALLATEUR SANITAIRE		INSANIT1: Monter les tuyauteries d'alimentation d'eau et d'évacuation
		INSANIT2: Monter les appareils sanitaires et mettre en service l'installation sanitaire
		INSANIT3: Monter des installations gazières et les mettre en service
		INSANIT4: Assurer le dépannage et l'entretien des installations sanitaires et gazières
MAÇON		MAC1: Réaliser des ouvrages en maçonnerie traditionnelle avec pose d'étanchéité et d'isolation thermique
		MAC3: Réaliser des ouvrages simples en béton armé rencontrés dans des constructions de type unifamilial
		MAC5: Réaliser des égouttages et des réseaux d'évacuation dans des constructions de type unifamilial
MONTEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL		MONCC1: Réaliser une installation de chauffage central par assemblage mécanique et sertissage
		MONCC2: Réaliser une installation de chauffage central par soudo-brasage, soudure autogène et assemblage mécanique
		MONCC3: Réaliser l'équipement du local chaufferie
PEINTRE EN BÂTIMENT		PEINBAT1: Préparer les surfaces des subjectiles destinés à recevoir des finitions types: Peintures, revêtement souple de mur et/ou de sol
		PEINBAT2: Réaliser les peintures de différents subjectiles
		PEINBAT3: Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
		PEINBAT4: Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple
PEINTRE INDUSTRIEL		PEINT INDUS1: Réaliser le traitement manuel de la surface d'une pièce métallique
		PEINT INDUS2: Réaliser le traitement par pistolage d'une surface métallique
		PEINT INDUS3: Préparer mécaniquement la surface d'une pièce métallique
		PEINT INDUS4: Réaliser un traitement de surface par projection de métal en fusion
PLAFONNEUR		PLAF1: Réaliser un plafonnage monocouche
		PLAF2: Réaliser un cimentage et une finition extérieurs
		PLAF3: Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature
		PLAF4: Réaliser une cloison en carreaux de plâtre
CULTURE	AUXILIAIRE TECHNIQUE DU SPECTACLE	AUXISPEC1: Transporter et placer le matériel de spectacle
		AUXISPEC2: Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base
ELECTRICITE	INSTALLATEUR ELECTRICIEN INDUSTRIEL	INELIND1: Monter des installations électriques industrielles
		INELIND2: Dépanner des installations électriques industrielles
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	INELRE1: Réaliser une installation électrique
		INELRE2: Assurer le dépannage d'une installation électrique
MONTEUR FRIGORISTE		MOFROI1: Réaliser un montage frigorifique de tuyauterie en cuivre
		MOFROI2: Procéder au montage des composants d'une installation frigorifique avant mise en service

NON-MARCHAND	AIDE-MENAGERE	AIM1 : Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison AIM2 : Assurer l'entretien du linge
	ASSISTANTE MENAGERE EN COLLECTIVITE	ASMEN1 : Participer à l'entretien des locaux et au service des repas ASMEN2 : Assurer l'entretien du linge
SECTEUR VERT	GRIMPEUR-ELAGUEUR	GRIMPELAG1 : Réaliser des travaux de taille sur un arbre GRIMPELAG2 : Réaliser des travaux de démontage d'un arbre
TECHNIQUE	MECANICIEN AUTOMATICIEN	MECAUTOMAT1 : Monter, à partir d'un plan, des éléments mécaniques d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques
		MECAUTOMAT2 : Poser sur un ensemble électromécanique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT3 : Poser sur un ensemble électropneumatique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT4 : Poser sur un électrohydraulique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel
		MECAUTOMAT5 : Poser, sur un équipement pluritechnologique automatisé, un diagnostic de dysfonctionnement qui identifie l'élément défectueux dans les technologies de la mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique
	MECANICIEN D'ENTRETIEN INDUSTRIEL	MECENT1 : Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic.
		MECENT2 : Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques
	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DU VERRE	OPV1 : Démarrer et arrêter la production
		OPV2 : Conduire la ligne
	TECHNICIEN EN SYSTEME D'USINAGE	TECUS1 : Réaliser les opérations principales sur un tour conventionnel
TECUS2 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse conventionnelle		
TECUS3 : Réaliser les opérations principales sur un tour à commande numérique		
TECUS4 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse à commande numérique		
TECUS5 : Réaliser les opérations principales de rectification plane		
TECUS6 : Réaliser les opérations principales de rectification cylindrique		
TOLIER INDUSTRIEL	TOLIND1 : Préparer des éléments métalliques avant mise en forme et assemblage	
	TOLIND2 : Mettre en forme des éléments métalliques	
	TOLIND3 : Assembler des éléments métalliques	
TUYAUTEUR INDUSTRIEL	TUYIND1 : Préparer des éléments de tuyauteries métalliques avant assemblage	
	TUYIND2 : Réaliser et installer des supports	
	TUYIND3 : Mettre en forme des éléments de tuyauteries métalliques	
	TUYIND4 : Assembler des tuyauteries métalliques	
SERVICES AUX PERSONNES	COIFFEUR	COIF1 : Réaliser une coupe homme avec shampooing et coiffage
		COIF2 : Réaliser une coupe dame avec shampooing et coiffage
		COIF3 : Réaliser une coloration avec shampooing et coiffage
		COIF4 : Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampooing et coiffage

6.2. Liste des centres de validation agréés

	NOM DU CENTRE	ADRESSE	MÉTIER
1	FOREM Formation Centre de Mons	Rue des Verts Pâturages 10 7000 Mons	Aide-comptable / Monteur Frigoriste
2	Bruxelles Formation Construction	Chaussée de Vilvoorde 66 1120 Neder-Over-Heembek	Maçon / Installateur sanitaire / Carreleur
3	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège	Rue Saint-Laurent 33 4000 Liège	Mécanicien d'entretien industriel
4	Epicuris (IFAPME)	Rue de Waremme 101 4530 Villers-le-Bouillet	Découpeur-désosseur / Préparateur vendeur en boucherie / Ouvrier boulanger-pâtissier
5	FOREM Formation Centre de Floreffe	Rue de Riverre 13 5150 Floreffe	Aide-comptable
6	FOREM Formation Centre de Nivelles	Rue du Progrès 5 1400 Nivelles	Aide-comptable
7	FOREM Formation Centre du Val Benoît Liège	Rue Ernest Solvay 13 4000 Liège	Aide-comptable
8	FOREM Formation Construction Centre de Liège	Rue de Wallonie 21 4460 Grâce-Hollogne	Maçon / Couvreur / Carreleur
9	FOREM Formation Construction Centre de Charleroi	Rue du 11 Novembre 83 6200 Châtelain	Maçon / Couvreur / Conducteur d'engins / Carreleur
10	FOREM Formation Centre de Libramont	Avenue Herbofin 37 6800 Libramont	Couvreur / Maçon
11	FOREM Formation Centre Construction de Verviers	Rue des Chapeliers 128 4800 Ensival	Maçon / Carreleur / Couvreur / Installateur sanitaire
12	FOREM Formation Centre d'Heusy	Rue Jean Gome 8 4802 Heusy	Aide-comptable
13	Bruxelles Formation Bureau & Services	Place Rouppe 16 1000 Bruxelles	Aide-comptable
14	FORMAT PME / FORMATTOIT (IFAPME)	Rue Saucin 66 5032 Les Isnes	Couvreur – Monteur Frigoriste
15	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron-Comines-Picardie	Rue Romaine 40 7780 Comines	Aide-comptable / Installateur sanitaire
16	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Aide-comptable
17	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Libramont	Avenue Herbofin 39 6800 Libramont	Carreleur
18	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme	Quai de Compiègne 4 4500 Huy	Aide-Ménagère
19	IRIS TECH +	Rue Saint-Denis 95 1190 Bruxelles	Mécanicien d'entretien industriel
20	Espace Formation PME Infac-Infobo (SFPME)	Rue de Stalle 292b 1180 Bruxelles	Peintre en bâtiment / Coiffeur / Carreleur
21	Formation PME ASBL – Membre du réseau IFAPME pour les arrondissements de Liège et Huy-Waremme. Repris pour la validation sous l'appellation « Centre de validation du Château »	Rue du Château Massart 70 4000 Liège	Aide-comptable / Maçon

22	FOREM Formation Centre de Charleroi	Rue de Montigny 40 6000 Charleroi	Employé administratif
23	Centre de validation IFAPME Mons-Borinage-Centre	Rue des Boulonneries 1 7100 La Louvière	Ouvrier Boulanger-pâtissier / Préparateur vendeur en boucherie
24	FOREM Formation Centre de Mouscron	Rue de l'Echauffourée 1 7700 Mouscron	Opérateur call center
25	Forem Formation – Pigments de Strépy-Bracquegnies	Quai Pont du Canal 5 7110 Strépy-Bracquegnies	Peintre industriel
26	Centre de validation des compétences Sud-Luxembourg	Chemin de Weyler, 2 6700 Arlon	Monteur Frigoriste
27	FORMATION PME Luxembourg	Rue de la Scierie 32 6800 Libramont	Ouvrier boulanger-pâtissier / Coiffeur-coiffeuse
28	CFCEF « Centre de Formation Coiffure Esthétique Fitness » de Liège	Rue Pré du Cygne 2 4020 Liège	Coiffeur -coiffeuse
29	CFCEF « Centre de Formation Coiffure Esthétique Fitness » de Charleroi	Boulevard Tirou 209-211 6000 Charleroi	Coiffeur -coiffeuse
30	Centre de validation des compétences de Huy-Waremme-St Georges	Quai de Compiègne 4 4500 Huy	Employé administratif

6.3. Composition du Comité Directeur

Présidente : Madame Myriam SCHAUWERS (Enseignement de Promotion sociale)

Vice-Président(es) : Monsieur Michel PEFFER (Bruxelles Formation)

Madame Maryse MENU (Forem Formation)

Secrétaire : Madame Danielle COOS (cellule exécutive)

LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE	
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2007	MODIFICATIONS INTERVENUES EN 2007 / 2008
FOREM Formation :	
Membres effectifs Monsieur Paul SIMAR (Président) Madame Régine GENDARME Membres suppléants Madame Maryse MENU Monsieur Robert LOOP	Membres effectifs Madame Maryse MENU (15.03.07) Monsieur Robert LOOP (15.03.07) Membres suppléants Madame Pascale BIVER (15.03.07 au 31.08.07) Madame Catherine DERUISSEAU (15.03.07)
Bruxelles Formation :	
Membres effectifs Monsieur Michel PEFFER (Vice-Président) Monsieur Marc THOMMES Membres suppléants Madame Jocelyne PIRDAS Madame Martine SCHOUKENS	
Enseignement de la promotion sociale :	
Membres effectifs Madame Myriam SCHAUWERS (Vice-Présidente) Monsieur Yves DECHEVEZ Membres suppléants Monsieur Georges CHAVAGNE Monsieur Gérard BOUILLOT	Membres effectifs Madame Myriam SCHAUWERS (Présidente) (12.07.07) Membres suppléants Monsieur Georges CHAVAGNE (14.03.07)

IFAPME :	
Membres effectifs Monsieur Jacques BOUNAMEAUX Membres suppléants Monsieur Jean-Pierre BRAINE	
Service Formation PME :	
Membres effectifs Madame Claudine CORNET Membres suppléants Monsieur Philippe ROYER	Membres effectifs Madame Agnès de Gouy (24.06.08) Membres suppléants Monsieur Georges Dubois (24.06.08)

LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE	
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2007	MODIFICATIONS INTERVENUES EN 2007 / 2008
FOREM Conseil :	
Membres effectifs Madame Claude ERGOT Membres suppléants Madame Natacha MALCHUS	Membres effectifs Madame Natacha MALCHUS (04.03.08) Membres suppléants Madame Bénédicte DRUGMAND (04.03.08)
ACTIRIS :	
Membres effectifs Madame Nathalie ISTA Membres suppléants Madame Nathalie DESCHEEMAERKER	Membres effectifs Monsieur Mohamed GHALI (29.08.07) Membres suppléants Madame Nathalie ISTA (29.08.07 à décembre 2007)
IFPME :	
Membres effectifs Monsieur Claude WATTIEZ Membres suppléants —	

COMMISSAIRES DES GOUVERNEMENTS	
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2007	MODIFICATIONS INTERVENUES EN 2007 / 2008
Cocof : Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN Communauté française : Madame Marie-Kristine VANBOCKESTAL Région wallonne : Monsieur Patrick JOSSENS	Monsieur Paul SIMAR (25.01.08)

6.4. Composition de la Commission consultative et d'agrément

Président : Monsieur Eric ROBERT (Agoria Wallonie)
 Vice-Président : Monsieur François LAURENT (CSC Energie Chimie)
 Secrétaire : Monsieur Charles VALENTIN (cellule exécutive)

LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE	
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2007	MODIFICATIONS INTERVENUES EN 2007 / 2008
Travailleurs :	
<p>Membres effectifs Monsieur Philippe VAN MUYLDER (Interrégionale FGTB Bruxelles) Madame Annick THYRE (FGTB wallonne) Madame Isabelle MICHEL (CEPAG) Monsieur Michel PLUVINAGE (CSC Bruxelles) Madame Marie-Hélène SKA (Service d'études CSC) Madame Lucienne DAUBIE (CSC Enseignement) Monsieur Marc WILLAME (CGSLB)</p> <p>Membres suppléants Eric BUYSENS (FGTB Bruxelles) Madame Anne-Marie ROBERT (CEPAG) Madame Christiane CORNET (IRW-CGSP Enseignement) Madame Béatrice LOUVIAUX (Service d'Etudes CSC Métal) Monsieur André BRULL (CSC Enseignement) Monsieur Didier LEBBE (CNE) Monsieur Philippe VANDENABEELE (CGSLB)</p>	<p>Membres effectifs</p> <p>Monsieur François LAURENT (CSC Energie chimie) (02.03.07)</p> <p>Membres suppléants</p> <p>Madame Lucienne DAUBIE (CSC Enseignement) (02.03.07)</p>
Employeurs :	
<p>Membres effectifs Madame Pascale HERMANS (FEVIA Wallonie) Madame Ingrid SOBANTKA (UWE) Madame Nathalie BERGERET (Confédération Construction Wallonne) Monsieur Michel VANQUAETHEN (AGORIA) Madame Laura BELTRAME (UWE) (02.06.08) Madame Francine WERTH (UCM Bruxelles) Monsieur Pierre THONON (UEB)</p> <p>Membres suppléants Monsieur Thierry DEVILLEZ (UWE) Monsieur Lionel SCHAFER (FEBELTEX) Monsieur Arnaud LE GRELLE (FEDERGON) Monsieur Fabian SCUUVIE (FEDICHEM) Monsieur Charles ISTASSE (UCM) Monsieur Eugène MOREAU (Febice) Madame Françoise NYSENS (Confédération Construction Bruxelles)</p>	<p>Membres effectifs</p> <p>Monsieur Eric ROBERT (Agoria Wallonie) (30.08.07)</p> <p>Membres suppléants</p> <p>Monsieur Pierre MALAISE (CESSOC) (25.01.07)</p> <p>Monsieur Georges DUBOIS (EFPME) (12.04.07)</p>
FOREM Conseil :	
<p>Membre effectif Madame Sylvie OSTERRIETH</p> <p>Membre suppléant Monsieur Michel ORBAN</p>	
ORBEM :	
<p>Membre effectif Monsieur Mohamed GHALI</p>	

LISTE DES ORGANISATIONS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE	
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2007	MODIFICATIONS INTERVENUES EN 2007 / 2008
Observatoire bruxellois de l'emploi :	
<p>Membre effectif Monsieur Stéphane THYS</p> <p>Membre suppléant Madame Amandine BERTRAND</p>	
Observatoire wallon de l'emploi :	
<p>Membre effectif Madame Anne DEPREZ</p> <p>Membre suppléant Monsieur Olivier COLICIS</p>	
Comité directeur du Consortium :	
<p>Membres effectifs Monsieur Paul SIMAR Monsieur Jacques BOUNAMEAUX Monsieur Michel PEFFER Monsieur Gérard BOUILLOT Madame Claudine CORNET</p> <p>Membres suppléants Madame Régine GENDARME Monsieur Jean-Pierre BRAINE Monsieur Marc THOMMES Madame Myriam SCHAUWERS Monsieur Philippe ROYER</p>	<p>Membres effectifs Madame Maryse MENU (15.03.07)</p> <p>Membres suppléants Monsieur Robert LOOP (15.03.07)</p>
Cellule exécutive du Consortium :	
<p>Membre effectif Monsieur Alain KOCK</p> <p>Membre suppléant Madame Danielle COOS</p>	
Représentants de la Ministre Présidente de la Communauté française :	
<p>Membre effectif Madame Myriam SCHAUWERS</p> <p>Membre suppléant Monsieur Quentin DAVID</p>	
Représentants de la Ministre en charge de l'EPS :	
<p>Membre effectif Monsieur Hervé PETRE (Président de la Commission de concertation de l'EPS)</p> <p>Membre suppléant Monsieur Raymond VANDEUREN (Président du Conseil supérieur de l'EPS)</p>	
Représentants du Ministre de l'Emploi exerçant la co-tutelle sur le FOREM :	
<p>Membre effectif Madame Raymonde YERNA</p> <p>Membre suppléant Monsieur Frédéric DUCHENE</p>	
Représentants de la Ministre wallonne de la Formation exerçant la co-tutelle sur le FOREM :	
<p>Membre effectif Madame Carol DESCAMP</p> <p>Membre suppléant Madame Valérie BAESCH</p>	

Représentants de la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de la formation professionnelle :	
Membre effectif Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN Membre suppléant Madame Elisabeth JEROME	Membre suppléant Monsieur Ludovic SURIN (2008)
Président de la Commission de recours et son suppléant :	
Membre effectif Monsieur Jo LEONARD Membre suppléant Monsieur Pierre FLAMENT	

6.5. Agenda 2007

6.5.1. Agenda du Comité directeur

Le Comité directeur a tenu **dix** réunions en 2007

Il a tenu également **trois** réunions extraordinaires, les 17 janvier, 8 février et 12 décembre, la première consacrée à la **présentation des outils REM et COROME**, la deuxième à une réflexion sur **les effets du Titre de compétence** et la troisième à la présentation du projet de recommandation du Parlement européen et du Conseil établissant **le cadre européen des certifications** pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Systématiquement, un point de suivi des centres et des commissions de référentiels a été tenu.

Les principaux points à son ordre du jour figurent ci-après :

17 janvier 07

- Présentation du plan communication 2007 ;
- Offre de validation dans les centres : éléments quantitatifs et qualitatifs ;
- La procédure d'agrément des centres : nouvelle implication du comité directeur dans son rôle d'avis, refonte du document d'audit externe.

14 février 07

- Politique de communication : organisation de la journée du 22 mars, marquant le lancement du plan communication ;
- Politique de formation : proposition de formation en méthodologie pour les experts méthodologiques et les représentants des opérateurs.

14 mars 07

- Présentation de la désignation de la nouvelle présidence du comité directeur ;
- Offre de validation dans les centres : éléments quantitatifs ;
- Budget révisé 2007 ;
- Proposition de délibération sur l'accès aux équipements de protection individuels ;
- Proposition de délibération sur la signature des Titres de compétence et la procédure pour les paiements au-delà de 10.000 € ;
- Avenant à la convention de location des bureaux du Consortium.

18 avril 07

- Budget 2007 : présentation et approbation ;
- Présentation de la situation de trésorerie ;
- Le rapport d'activités 2006 : 1^{er} tour de table ;
- La convention de partenariat article 13 : approbation ;
- Le R.O.I de la commission de recours : approbation ;
- Arrêt de l'épreuve de délibération : proposition de délibération approuvée.

23 mai 07

- Désignation de la nouvelle présidence ;
- Approbation du rapport d'activités 2006 ;
- Le suivi administratif de la procédure d'agrément des centres : approbation de la proposition de délibération ;
- Le guide à destination des centres : approbation de la proposition de délibération ;
- Programmation FSE : discussion ;
- Le taux d'absentéisme aux épreuves de validation : discussion.

4 juillet 07

- Budget : approbation des comptes 2006 ;
- Budget 2008 : premier tour de table ;
- Présentation des missions du bureau du comité directeur ;
- Préparation projet FSE 2007-2013 ;
- La cartographie des centres : passerelles Titres/Formations.

12 septembre 07

- Cahier spécial des charges relatif à la refonte du site validation des compétences : approbation ;
- Dossier FSE : approbation du dossier de candidature ;
- Les modifications du manuel de gestion et des documents pour les centres : approbation de la proposition de délibération ;
- Mandat donné au groupe Conseil pour synthétiser les questionnements sur les centres conventionnés.

17 octobre 07

- Budget 2007 : approbation ;
- La délégation à la célex sur le pouvoir de signature : approbation de la proposition de délibération ;
- Politique de formation : approbation de la demande de formation en gestion de réunions – dynamique de groupe pour les experts méthodologiques et les représentants des opérateurs.

21 novembre 07

- Présentation des lois d'accès à la profession par P. Marquet, de l'Ifapme ;
- La refonte du site Internet : approbation de l'appel d'offres ;
- Budget 2008 : approbation ;
- Présentation de l'addenda à la note d'orientation stratégique 2006.

12 décembre 07

- Programmation pour les échéances des passerelles entre Titres et formations des opérateurs ;
- Présentation de l'agenda de réflexions comité directeur/commission consultative et d'agrément ;
- L'agrément des centres conféré pour une durée de 3 ans au lieu de 2 : envoi d'un courrier aux commissaires des gouvernements.

6.5.2. Agenda de la Commission consultative et d'agrément

La Commission consultative a tenu huit réunions. Les principaux points à son ordre du jour figurent ci-dessous .

La réunion du 12 octobre consacrée au développement des systèmes de validation en France et en Belgique a réuni nos collègues français et néerlandophones. Une réunion préparatoire relative aux métiers techniques du spectacle et aux métiers du secteur automobile a été organisée le 22 janvier, ainsi qu'une journée « ateliers » le 5 juin consacrée aux métiers du commerce et des industries alimentaires et au métier de technicien(ne) de surface.

12 janvier 07

- Point de situation ;
- Désignation de la nouvelle présidence : point de situation ;
- Dossiers d'agrément de trois centres de validation ;
- Point d'information :
 - AR du 10/11/2006 intégrant la validation des compétences dans le droit au congé-éducation payé,
 - Rencontre avec les partenaires sociaux d'EURESCHANNEL.

22 janvier 07 – réunion préparatoire

- Réunion préparatoire concernant les métiers techniques du spectacle et les métiers du secteur automobile

16 mars 07

- Désignation de la nouvelle présidence : point de situation ;
- Retour des 2 GT sur les métiers ;
- Dossiers d'agrément de huit centres de validation (quatre dossiers sont reportés).

20 avril 07

- Désignation de la nouvelle présidence : point de situation ;
- Liste des métiers ;
 - Point de situation,
 - Programmation en cours,
 - Métier(s) ou secteur(s) à mettre à l'ordre du jour de l'atelier métier de juin,
 - Garde malade à domicile : lettre de l'UFENM,
- Dossiers d'agrément de quatre centres de validation ;

- Communication : retour de la journée du 22/03;
- Rapport d'activité 2006 du Consortium : présentation et 1^{er} tour de table.

5 juin 07 – ateliers métiers

- Métiers du commerce et des industries alimentaires;
- Technicien de surface.

13 juin 07 (à Iris Tech+)

- Désignation de la nouvelle présidence : point de situation ;
- Retour des ateliers métiers du 5 juin ;
- Agrément de centres : procédure de suivi des dossiers d'agrément ;
- Dossier d'agrément d'un centre de validation ;
- Rapport d'activités 2006 du Consortium : présentation, discussion, approbation ;
- Communication : point de situation et préparation de la journée de réflexion du 12 octobre (Michel Feutrie et Eureschannel) : les systèmes de validation en France et en Belgique.

31 août 07

- Désignation de la nouvelle présidence : approbation ;
- Suite des ateliers métiers du 5 juin sur les métiers du commerce et des industries alimentaires ;
- Préparation de la réunion du 12 octobre avec M. Feutrie ;
- Préparation de la Note d'orientation stratégique 2008 et liste des métiers 2008 ;
- Présentation du projet FSE 2007-2013 du Consortium.

12 octobre 07 – journée de réflexion

- Journée de réflexion : « Développement des systèmes de validation et France et en Belgique » ;
- Dossier d'agrément d'un centre de validation.

9 novembre 07

- Suivi de la journée du 12 octobre ;
- Dossiers d'agrément de deux centres de validation ;
- Dossiers de renouvellement d'agrément de deux centres de validation ;
- Note d'orientation stratégique : proposition d'addenda à la Note 2006 ;
- Liste des métiers 2008 ;
- Procédure de sélection des métiers : proposition ;
- Nomenclature de métiers et/ou de secteurs : proposition.

14 décembre 07

- Dossiers d'agrément de 7 centres de validation ;
- Dossier de renouvellement d'agrément d'un centre de validation ;
- Note d'orientation stratégique : approbation de l'addenda à la Note 2006 ;
- Procédure de sélection des métiers : approbation ;
- Nomenclature de métiers et/ou de secteurs : approbation ;
- Agenda 2008 ;
- Répartition géographique des centres.

6.5.3. Agenda des Commissions de référentiels 2007

108 réunions de Commissions de référentiels ont été organisées pour 19 métiers

4 réunions de monitoring ont été organisées pour 3 métiers

12 réunions de testing ont été organisées pour 10 métiers

Coref Employé administratif des services commerciaux

> 12 janvier – 26 janvier – 9 février – 15 février – 9 mars – 16 mars – 20 mars

Coref Installateur électricien résidentiel

> 9 janvier – 23 janvier – 6 février – 27 février – 8 mars

Monitoring aide-ménagère U.C.2

> 11 janvier - 16 janvier

Coref Peintre industriel

> 10 janvier - 17 janvier – 19 janvier (SPE) – 24 janvier – 07 février – 15 février – 21 février – 28 février – 08 mars – 15 mars
04 avril – 12 avril – 23 avril – 03 mai

Coref Monteur-frigoriste

> 13 février – 26 février – 7 mars

Coref Plafonneur

> 23 mars - 23 avril – 4 mai – 16 mai – 30 mai – 13 juin – 26 juin – 3 juillet

Coref Assistante ménagère en collectivité

> 7 mai – 28 août – 13 septembre – 26 septembre – 11 octobre – 25 octobre – 9 novembre- 23 novembre

Coref Installateur électricien industriel

> 29 mai – 30 août – 21 septembre – 5 octobre – 19 octobre – 21 novembre – 4 décembre – 10 janvier – 8 février

Coref Grimpeur-élagueur

> 15 mai – 08 juin - 18 juin (SPE) - 16 juillet - 06 septembre - 13 septembre - 04 octobre - 17 octobre - 08 novembre – 16 novembre – 10 décembre

Coref Ouvrier de voirie

> 20 novembre

Coref auxiliaire technique de spectacle

> 6 juillet – 7 septembre – 25 septembre – 25 octobre – 9 novembre – 22 novembre

Coref monteur en chauffage central

> 22 janvier - 1er mars – 20 mars – 28 mars – 18 avril – 10 mai

Coref opérateur de production des industries du verre

> 6 février – 20 février – 9 mars – 20 mars – 30 mars

Coref opérateur de production des industries pharmaceutiques

> 19 décembre

Coref tôlier industriel

> 16 janvier – 7 février – 20 février

Coref tuyauteur industriel

> 27 mars – 11 mai

Coref Ouvrier boulanger-pâtissier

> 8 janvier – 22 janvier – 29 janvier

Coref Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers

> 30 mars (SPE) – 4 mai – 1er juin - 26 juin – 9 juillet – 9 octobre – 26 octobre – 9 novembre – 20 novembre

Coref Poseur de fermetures menuisées

> 3 octobre – 16 octobre – 7 novembre – 19 novembre – 10 décembre

Coref Mécanicien réparateur des voitures particulières et véhicules utilitaires légers

> 30 novembre – 17 décembre

Monitoring Découpeur-désosseur

> 26 septembre

Monitoring mécanicien d'entretien industriel

> 18 janvier

Testing carreleur U.C.4 (Bruxelles Formation)

> 11 janvier

Testing préparateur-vendeur en boucherie (Epicuris)

> 7 mars

Testing conducteur d'engins (Forem Charleroi) U.C.3 et U.C.2

> 19 juin et 5 décembre

Testing employé administratif (Forem Charleroi) U.C.1 et U.C.2

> 6 juillet

Testing monteur-frigoriste Forem Mons et EPS Arlon (U.C.1)

> 31 août et 13 novembre

Testing aide-ménagère EPS Huy-Waremme (U.C.1)

15 octobre

Testing ouvrier boulanger-pâtissier Epicuris (U.C.1)

> 22 novembre

Testing peintre industriel (Forem Pigments à Strépy) (U.C.1)

> 13 novembre

Testing opérateur call center (Forem Mouscron) (U.C.1)

> 19 novembre

Testing coiffeur(Forem/CCEF) à Bressoux (U.C.4)

> 4 décembre

6.5.4. Accompagnement des centres de validation

DATES	OBJET	LIEU
11- jan-07	IFAPME Liège : audit interne	Liège
19-jan-07	Bruxelles Formation Bureau & Services : audit interne	Bruxelles
02-fév-07	Bruxelles Formation Construction audit interne	Bruxelles
07-fév-07	Bruxelles Formation Bureau & Services : participation à une épreuve de validation	Bruxelles
02-mar-07	IFAPME Charleroi : séance d'information	Charleroi
05-mar-07	EPICURIS : audit interne	Villers-le-Bouillet
15-mar-07	EPICURIS : participation à l'audit externe	Villers-le-Bouillet
26-mar-07	Bruxelles Formation Bureau & Services : participation à l'audit externe	Bruxelles
27-mar-07	Bruxelles Formation Bureau & Services : formation nouvelles secrétaires de Bruxelles Formation Bureau et Services et EPFC	Bruxelles
19-avr-07	EPFC : audit interne	Bruxelles
11-mai-07	IFAPME La Louvière : séance d'information	La Louvière
22-mai-07	IFAPME Libramont : séance d'information	Libramont
24-mai-07	EPS Comines Mouscron : audit interne de suivi	Comines et Mouscron
28-jui-07	IFAPME La Louvière : séance d'information	La Louvière
18-juil-07	Coaching Madame Cécile Bossicart : centres de coiffure	Bruxelles
22-aou-07	Coaching Madame Cécile Bossicart : centres de coiffure	Charleroi
23-aou-07	Coaching Madame Yolande Greish : EPS Arlon	Bruxelles
28-aou-07	CECEF : séance d'information pour 3 centres	Bruxelles
07-sep-07	Bruxelles Formation Construction : audit interne	Bruxelles
01-oct-07	Bruxelles Formation Construction : audit externe de renouvellement d'agrément	Bruxelles
18-oct-07	Réunion avec Madame F. Pigeolet : réseau des centres de compétences	Charleroi
23-oct-07	Réunion avec Mesdames P. Schellens (qualité EPS) et P. Van Royen (validation EPS) : information sur la validation des compétences et la qualité	Bruxelles
22-nov-07	EPS Saint-Laurent : audit de renouvellement	Liège
23-nov-07	CECEF/FOREM audit interne	Charleroi
30-nov-07	FOREM Construction Verviers : participation à l'audit externe	Ensival et Petit-Rechain

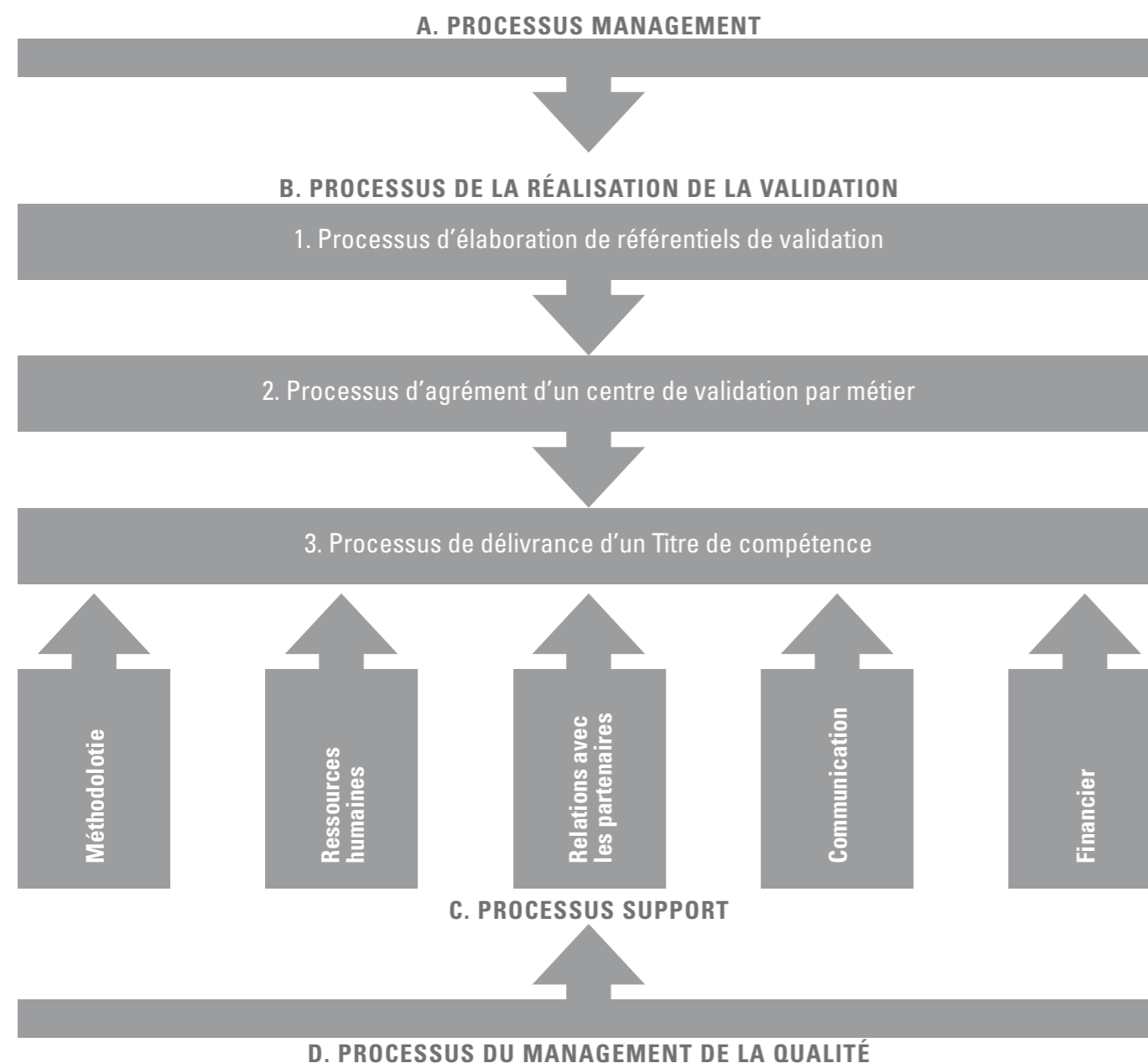
6.5.5. Participation à des réunions d'information

Invitée à faire le point sur la dispositif de validation des compétences, la Celex a participé aux réunions ci-dessous, produit les diaporamas adaptés et remis copie des fichiers d'information.

DATES	OBJET	LIEU
18 janvier	La validation des compétences du métier de technicien en système d'usinage	Seraing - Technifutur
22 janvier	Les ateliers de la Coda	Liège
6 février	Présentation de la méthodologie de la validation à l'équipe du REM du Forem Conseil	Charleroi
26 février		
26 avril		Verviers
15 mai	Verviers FFC	
21 juin		
21 septembre		
19 octobre	Namur Cabinet MARCOURT Projet -Equal- diversité construction-GT juridique-Lire et écrire	Namur
26 octobre		
06 novembre		
21 novembre		
27 novembre		
1 ^{er} mars	Séminaire qualité pour les responsables de centres et la Célex	Bruxelles
7 mars	Séminaire qualité pour les responsables de centres et la Célex	Bruxelles
13 au 16 mars	Participation au projet Interval -Ecvet	Montpellier
22 mars	Présentation du plan Communication de la validation des compétences	Dampremy
4 avril	Rencontre-échanges avec le VDAB	Bruxelles
11 avril	Réunion d'information pour les auditeurs externes	Bruxelles
18 au 20 avril	Participation au projet Equal « Décrire la convertibilité » : présentation du dispositif de la validation des compétences en Belgique francophone	Lucca (Lucques) Italie
2 mai	Participation au projet Eureschannel	Mouscron
8 mai	Rencontre-échanges avec la Communauté flamande	Bruxelles
10 mai	Formation des évaluateurs	Bruxelles
22 mai	FFC + Secteur Construction séance d'information	Bruxelles
31 mai	Communauté française: présentation des démarches qualité dans la validation (groupe québec)	Bruxelles
1er juin	Réunion des responsables et des secrétaires de centre	Bruxelles
4 juin	Réunion d'information et d'échange avec le testcentrum Atel, pour le métier d'opérateur call center	Anvers
5 juin	Les ateliers de la Coda	Liège
13 juin	Commission consultative extraordinaire	Bruxelles, Iristech +
18 juin	Présentation de la méthodologie du Consortium aux formateurs du Labset	Liège
21 juin	Formation des évaluateurs	Bruxelles
22 juin	FOREM –AC-Séance d'information Construction	Charleroi
3 au 6 juillet	Participation au projet Interval -Ecvet	Helsinki
4 juillet	Collaboration outils de positionnement avec Bruxelles Formation, Carrefour et Actiris	Bruxelles
04-juil-07		
19-sep-07	BFO+ACTIRIS Outils positionnement Construction	Bruxelles
25-sep-07		
5 juillet - 30 août	Collaboration Rem/Consortium	Charleroi
13 août	Coaching Présidente Coref	Bruxelles
6 septembre	Formation des évaluateurs	Bruxelles
18 septembre	Présentation de l'organisation des corefs à P. Schellens (E.P.S)	Bruxelles
18 septembre	Présentation de la validation au Forem Pigments	Strépy
21 septembre	Présentation du guide de la validation au secteur Construction et non-marchand	Charleroi
4 octobre	Réunion des responsables et des secrétaires de centre	Bruxelles
5 octobre	Rendez-vous préparatoire à la formation en gestion de réunions-dynamique de groupes	Bruxelles
16 octobre	MIREC Présentation de la validation	Charleroi
5 novembre	Coaching président Coref	Bruxelles
8 novembre	Formation des évaluateurs	Bruxelles
13 novembre	Réunion des responsables et des secrétaires de centre	Bruxelles
21 novembre	Présentation du dispositif de validation à un groupe de formateurs marocains invités par l'IFAPME	Charleroi
26 novembre	Bbest : explication de la validation des compétences et exemple de l'auto-évaluation de la Célex	Zaventem
29 novembre	Présentation de la validation au Ministère de la Région bruxelloise	Bruxelles
4 décembre	Road movie	Verviers
6 décembre	Présentation du métier d'employé administratif	Bruxelles, Mission locale de Molenbeek

11 décembre	Formation des évaluateurs	Bruxelles
17 décembre	Séminaire des auditeurs internes	Bruxelles
18 décembre	Séminaire des auditeurs internes	Bruxelles

6.6. Cartographie des processus du Consortium de la Validation des Compétences



6.7. Rapports d'activités des Groupes de travail

6.7.1 La commission méthodologique (ancien GT « Référentiels »)

La commission méthodologique a procédé au début 2007 aux mises à jour des différents guides (des commissions de référentiels et de la validation). Elle a engrangé une note sur l'évaluation des compétences relationnelles. Cette note a été envoyée aux interlocuteurs sociaux et nous n'avons pas de suite de leur part à ce jour.

Cette notion a été englobée dans la note sur l'évolution de la méthodologie.

Par rapport à cela, la réflexion suit son cours à la Célex et devrait aboutir, partiellement en tout cas, dans le courant 2008

Le groupe Technique Référentiels a muté en commission méthodologique permanente.

L'année 2007 s'est clôturée par une évaluation du travail de la commission et la fixation de nouveaux objectifs pour l'année 2008.

Sa mission :

- Evolution de la méthodologie :
 - Intégrer les apports de la note sur les compétences relationnelles et assurer le suivi,
 - Développer le portfolio (reconnaissance des Ervaring bewijs),
 - Développer l'épreuve en situation réelle,
- Suivi de la production et des soucis méthodologiques rencontrés :
 - Tour des corefs + métiers futurs,
 - Programmation d'un guide à destination des membres des Corefs (difficultés d'être membre ou non-membre, expliciter le jeu d'acteur, expliciter les rôles de chacun [conseiller péda, expert métier, mandataires des opérateurs, etc], quorum, ...),
 - AJ du guide des commissions de référentiels (Appellation Associée + REM/COROME) et de la validation,
- L'amont de la validation ;
- L'aval de la validation ;
- Formation des évaluateurs : programme 2008-2009.

Ces missions ne sont opérationnalisables que si un mandat clair du CODI est donné.

6.7.2. Le Groupe technique « conseil en organisation et qualité »

Standardisation

Le travail dans l'axe « standardisation » a été effectué dans un souci de clarification et de simplification du dispositif et des livrables.

Production et ajustement des livrables

- Le GT a initié et suivi la production du « Guide de l'agrément », guide destiné aux responsables des centres et comprenant toutes les procédures pour obtenir l'agrément ;
- Les documents suivants ont été modifiés suite aux constats réalisés lors de leur utilisation : D-16, D-51, D-37, D-33, D-11, D-40, D-45. Les deux documents concernant les audits externes (D-35 et D-05) ont été améliorés suite à une réunion ayant rassemblé les auditeurs externes. Le D-17 a été supprimé, le D-35 devenant le document commun aux audits internes, externes et de suivi ;
- La revue de direction (D-13) a été repositionnée comme outil de gestion et d'amélioration continue du fonctionnement du centre. De ce fait, elle a été retirée du dossier d'agrément des centres et n'est plus communiquée au CODI et à la CODA ;
- La liste des référentiels valables a été diffusée largement aux centres et aux auditeurs. Elle est par ailleurs toujours accessible sur le site Internet du Consortium.

Administration et gestion du dispositif

- Le GT conseil a été régulièrement informé des statistiques concernant l'offre de validation, les réussites et les échecs, ainsi que des agréments des centres par les gouvernements ;
- Le D-37 est désormais accompagné d'une fiche synthèse lors de son passage au CODI et à la CODA. Cette fiche permet la communication rapide des observations générales utiles à la délibération.

Professionnalisation

Le travail dans l'axe « professionnalisation » a contribué à renforcer le processus qualité du dispositif et à assurer la pérennité de l'équipe des auditeurs.

Accompagnement des centres

- Deux réunions des responsables de centres et des secrétaires ont été organisées les 1er juin et 4 octobre 2007. Le contenu concernait notamment la gestion documentaire, la compréhension des référentiels de validation, l'accueil et la guidance, la politique de communication.

Formation des acteurs

- Une formation sur le thème « introduction à la qualité », à destination de tous les acteurs des centres a été organisée le 22 février 2007. Celle-ci a été assurée par un consultant extérieur (Delta Management) ;
- Une formation des auditeurs internes a eu lieu les 17 et 18 décembre 2007. Suite à cette formation, l'équipe des auditeurs internes est étoffée.

Communication

Le GT conseil, en sa position d'interface entre les centres et le Consortium, a rempli sa mission de diffusion de l'information dans les centres et de remontée au Consortium de l'information recueillies dans les centres. Le GT a traité l'information venant des centres en y apportant réponse ou en la diffusant aux instances compétentes (CODI, CODA, Célex).

Les demandes d'informations et les remarques venant des centres ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- Le port des EPI et la présence d'EPI dans les centres ;
- Le monitoring de la formation des évaluateurs ;
- Le conventionnement des centres ;
- La date de début de la procédure d'agrément ;
- L'accès à la profession ;
- La simplification des livrables.

Dates des réunions

En 2007, le GT Conseil en organisation et qualité s'est réuni huit fois : les 16 janvier, 20 février, 29 mars, 8 mai, 7 et 8 juin (séminaire en résidentiel), 10 octobre, 8 novembre et 13 décembre.

6.7.3. Le groupe technique « coûts »

Le Gt coûts est composé d'un représentant de chaque opérateur.

Président : Mr Robert Loop (Forem)
 Mr Thierry Bertrand (Forem)
 Mme Andrée Cressant (Promotion sociale)
 Mr Benoît Gérard (Bruxelles Formation)
 Mr Patrick Monteyne (Ifapme)
 Mme Claudine Cornet (Sfpme)
 Mr Pierre Warzée (Réviseur d'entreprises)
 Mr Alain Kock (Celex)
 Mme Nicole Leblicq (Celex)

DATES ORDRES DU JOUR

En 2007 le Gt s'est réuni aux dates suivantes :

15 janvier	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un point de situation sur les coûts 2. Quels sont les leviers qui permettent de gérer les coûts ? <ol style="list-style-type: none"> 2.1. au niveau des commissions de référentiels 2.2. au niveau des centres de validation 3. Quels éléments retirer de la situation en terme de coûts et quels impacts sur le budget 2007 pour les actions de validation ?
3 mai	<ol style="list-style-type: none"> 1. Relations financières entre le Consortium et les opérateurs <ol style="list-style-type: none"> 1.1. point d'info 1.2. Eléments attendus par le Consortium 1.3. Discussion budget 2007-2013 2. Offre de validation dans les centres <ol style="list-style-type: none"> 2.1. coût des épreuves : tarifs, coûts réels 2.2. obstacles rencontrés 2.3. solutions envisagées 2.4. discussion des barèmes
19 juin	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi des coûts <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Facturation : point de situation au 31.05.07 1.2. Vérification de l'utilisation des 150 euros par les centres (suite à la réunion avec Dominique Lejeune RW) 2. Suivi financier <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Dépôt des comptes 2006 par le Réviseur 2.2. Trésorerie : actualisation des prévisions 2.3. FSE 2007-2013 2.4. Budget 2008 : 1^{er} tour de table
8 octobre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi des coûts <ol style="list-style-type: none"> 1.1. La subvention de 150 euros <ol style="list-style-type: none"> 1.1.1. Ajuster la subvention à la hausse 1.1.2. Régler le problème de la guidance 1.1.3. Appuyer l'ouverture des centres 1.1.4. Appuyer la production des épreuves

1.2. Faut-il indexer la subvention ?
1.3. Comment annoncer et moduler cette hausse pour produire un effet levier ?
2. Suivi financier
2.1. Retour de la réunion inter-cabinets du 4 octobre, relative au financement du Consortium
2.2. Information relative au dossier FSE et implications financières
2.3. Budget 2008
13 novembre
Réunion annulée

Programmation des réunions en 2008

21 avril	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi des coûts 2. Suivi financier <ol style="list-style-type: none"> 2.1. suivi exécution budgétaire 2.2. ajustement éventuel de l'exercice 2008 2.3. dépôt des comptes de l'exercice 2007 2.4. 1^{er} tour de table budget 2009
16 juin	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi des coûts 2. Suivi financier <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Confirmation de l'ajustement de l'exercice 2008 2.2. 2^e tour de table budget 2009
4 septembre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi des coûts 2. Suivi financier <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Amendement du budget 2009
8 décembre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi des coûts 2. Suivi financier <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Suivi exécution budgétaire 2.2. Approbation du rapport de suivi des coûts

6.7.4. Le groupe technique « communication »

REFLEXION STRATEGIQUE et GT COMMUNICATION

Un **groupe de travail communication** existe depuis **2005**. Composé des représentants des opérateurs (Julie Baudrez pour le Forem, Rami Rami pour Bruxelles Formation, Donald George pour l'IFAPME, Martine Quequin pour le SFPME, Patricia Van Royen pour l'EPS) et présidé par la chargée de communication du Consortium, il a « phasé », en concertation avec le Comité Directeur et la Commission Consultative et d'agrément, la communication en 3 temps :

- Communiquer au sein des opérateurs (et plus précisément vers les conseillers) ;
- Communiquer vers les partenaires sociaux ;
- Communiquer vers la presse.

La **note d'orientation stratégique 2006** précisait :

La promotion générale du dispositif de validation doit être préparée avec la commission. Elle restera progressive et proportionnelle à la capacité d'action du dispositif. Les enseignements de l'année de démarrage doivent encore être tirés et l'offre des centres davantage développée avant d'envisager toute promotion visant le grand public.

Entre-temps, une communication ciblée est nécessaire afin : d'assurer un niveau d'information satisfaisant quant à la situation du dispositif et de garantir au dispositif la mobilisation du public nécessaire à son fonctionnement.

Deux axes seront distingués :

- *la communication générale relative au dispositif de validation des compétences qui vise à faire connaître, dans le champ des professionnels de la formation et de l'emploi, l'évolution progressive du dispositif ;*
- *la communication vers le public prioritairement visé destinée à l'informer et, le cas échéant, à orienter vers le dispositif. En l'état actuel, les travailleurs ne feront pas l'objet de démarches promotionnelles directes au sein d'entreprises de la part des opérateurs de formation et des opérateurs de validation.*

Pour ce qui concerne la communication développée par les opérateurs de validation, les axes génériques seront développés au départ du Consortium plutôt que par chaque opérateur isolément. Le cadre général ainsi dégagé sera approuvé par la commission. Une stratégie de communication progressive, proportionnée au développement du dispositif sera développée à terme, lorsque suffisamment de garanties existeront en matière d'offre des centres. Elle impliquera les secteurs et différenciera les acteurs au rang desquels figurent prioritairement les services publics d'emploi et les opérateurs d'insertion.

Les vecteurs de communication préexistants seront privilégiés, p.ex. sites internet, périodiques des organisations, ...

Sur le fond, les effets des Titres de compétence devront être clairs et communiqués au public de la validation, notamment en terme d'accès ultérieurs à des offres d'emploi, à la formation et à la certification. Sur la forme, la lisibilité de l'information pour les différents publics est cruciale.

Il appert que la nécessaire réflexion stratégique ne peut se limiter au groupe tel qu’il a fonctionné en **2007** dans une gestion opérationnelle des outils produits au départ du Consortium, soumis au GT Communication et approuvés par le Comité Directeur. La Cellule Exécutive (Célex) se propose d’**élargir ce groupe de travail ponctuel dès 2008** afin de dégager des pistes de réflexion au-delà des opérateurs. En effet, si la phase d’information au sein même des opérateurs peut être considérée comme en bonne voie via des guides spécifiques, les phases 2 (vers les partenaires sociaux) et 3 (vers les médias) devront se nourrir d’une réflexion menée en partenariat avec les responsables communication de la CSC, de la FGTB, de l’UWE et de l’UEB mais également les responsables communication des fonds sectoriels. Le parti pris ici est d’inscrire la communication de la validation des compétences dans les vecteurs existants selon le schéma suivant :

- réflexion stratégique des outils et actions à développer en concertation avec les acteurs de terrain ;
- production réalisée par la Célex accompagnée par un comité de lecture ;
- diffusion via les partenaires.

Par ailleurs, cette remouture du GT Com. s’inscrit dans l’addenda à la note d’orientation stratégique 2008 qui vise le développement de la visibilité du dispositif et des Titres de compétence. *Pour que la validation des compétences puisse être largement utilisée, il faut qu’elle soit largement connue. Ce n’est qu’à cette condition que les Titres de compétence acquerront les valeurs de « notoriété » et d’ « échange » dont parle le décret. Au niveau du marché du travail, il convient de montrer clairement aux employeurs, aux travailleurs et aux demandeurs d’emploi ce que la validation des compétences peut leur apporter. C’est en effet, en explicitant la valeur créée par l’obtention d’un Titre de compétence, c’est-à-dire à quoi cela sert, que l’on suscitera la motivation de l’utiliser. Des actions sectorielles devraient être menées pour faire connaître les Titres de compétence auprès des entreprises. La validation est un produit nouveau pour lequel des efforts appropriés d’information et de promotion doivent se poursuivre afin de toucher tous les acteurs concernés dans les domaines de l’éducation et de la formation. Parallèlement aux efforts de communication, il y a lieu également d’augmenter la lisibilité de la validation des compétences et du dispositif qui sert à la mettre en œuvre. Les compétences portées par les individus ainsi que les titres qui les reconnaissent officiellement doivent être compréhensibles par tous les acteurs, notamment les services publics de l’emploi, les acteurs de l’insertion, les entreprises, les opérateurs de formation, les conseillers en orientation, et bien sûr, les candidats à la validation. Les efforts de coordination et de mise en convergence doivent être poursuivis et encouragés.*

LABEL VALIDATION des COMPETENCES : LE PRODUIT ET NON L’ENTREPRISE

Conçu à la demande des opérateurs pour **visibiliser la validation (et non le Consortium)** dès **2007**, le label figure sur **tous types de supports** (tant imprimés que web) évoquant la validation et /ou les Centres ; ceci afin d’installer la notoriété de la validation des compétences ; au-delà des opérateurs eux-mêmes. **Il s’agit d’installer un geste culturellement nouveau repérable par tous et inter-opérateurs au-delà des querelles de chapelle.** La Célex s’est chargée d’envoyer le label en format pdf aux responsables communication des opérateurs accompagné des informations minimales d’utilisation.

Il est également téléchargeable sur validationdescompetences.be à l’adresse url : **http://www.cvdc.be/DesktopDefault.aspx?tabID=399**

En **2008**, la Célex veillera à promouvoir le label. En effet, si le Consortium dispose d’une identité graphique, le label constitue à lui seul la charte pour les documents produits par les opérateurs qui disposent de leur charte graphique. A titre exemplatif, une invitation à l’inauguration d’un Centre de validation du Forem reprend l’identité visuelle du Forem avec mention obligatoire du label, la brochure des Centres de compétence devraient visibiliser le label pour chaque Centre, le site bruxellesformation.be devrait à tout le moins reprendre le label, etc ; des opérations simples et peu coûteuses qui, à ce jour, doivent encore être prises en main par les opérateurs du Consortium.

A l’avenir, il faudra bien **distinguer** la communication du **Consortium de Validation des Compétences** et la **communication validation**. Afin d’être le + didactique, la Célex sera plus amenée à communiquer sur la validation = le « produit » que sur le Consortium, structure institutionnelle = « l’entreprise », qui assure la force et la crédibilité de la démarche mais n’intéresse pas au premier chef les usagers.

IMPRIMES : LE SUCCES DU PAPIER...

COMMUNICATION INTERNE : on entend ici la communication interne comme celle destinée aux membres de Commissions de Référentiels, aux opérateurs partenaires et aux Centres de validation. Afin d’outiller chacun au sein du dispositif, 3 guides (1^{er} version) ont été conçus pour la rentrée de septembre 2007 :

Les Guides :

- **Guide des Commissions de Référentiels / Série Mode d’emploi n° 1** (la méthodologie de conception des référentiels) ;
- **Guide de l’agrément / Série Mode d’emploi n°2** (comment devenir un Centre de validation de Compétences et se faire agréer comme tel) ;
- **Guide de la validation / Série Mode d’emploi n°3** (comment organiser l’épreuve, évaluer les compétences du candidat et délivrer un Titre de compétence) ;
- Dans le courant du premier semestre 2008, un **Guide des conseillers / Série Mode d’emploi n°4** viendra compléter la série ; guide élaboré en concertation avec les opérateurs, les conseillers de terrain et les apports des opérateurs du Centre de contacts du Forem, de Bruxelles Formation Carrefour et dans une moindre mesure, de l’IFAPME ;
- Ces guides, qui se calquent sur **le rythme « scolaire »**, seront **mis à jour annuellement**. Ce travail de mise à jour n’est pas à négliger ; les précisions, remarques, suggestions des utilisateurs étant recensées depuis la diffusion de ces outils.
 - Leur **tirage** de 300 (pour le guide des COREFS) à 500 exemplaires s’avère en janvier 2008 bien insuffisant au regard de la demande des Centres et des opérateurs. Ces documents relativement techniques mais que chaque acteur souhaite, devraient être imprimés au minimum à 1250 exemplaires pour la validation et l’agrément,
 - Leur **diffusion** se doit, comme tous les imprimés, d’être **professionnalisée**, via un routeur ; ce qui au stade actuel est impossible (aucun budget n’y étant dédié),
 - **Bien que tous nos supports soient téléchargeables, la Célex constate le succès de l’édition papier...**

Les publications issues de journées de réflexion :

La Célex met en place, au nom du Consortium, des journées de réflexion.

- La première a eu lieu au Conseil Economique et Social de la Région wallonne (CESRW) en octobre dernier autour de la thématique du **Développement des systèmes de validation en France et en Belgique** en présence d’intervenants français, belges francophones et néerlandophones . Ce type de journée donnera lieu à des publications. Un premier écho est paru dans le mensuel Wallonie du CESRW et sera suivi d’une publication plus importante rassemblant l’essentiel des interventions. S’il s’agit là de documents pour les professionnels, il ne faut pas négliger cet aspect d’aiguillon du Consortium, porteur d’innovation dans le champ de la validation ;
- Dans cette logique, des publications pourraient être issues de **2 journées** à planifier en 2008 :
 - Colloque avec les **universités** qui entament la démarche de validation,
 - Une journée avec Patrice Leguy, auteur de l’étude **La VAE dans les entreprises : un atout collectif ?** en conviant les partenaires sociaux, en lien avec les objectifs du Plan Marshall et en présence des ministres par ex. de l’emploi, de la culture, ...

Le rapport d’activités 2007 :

La rédaction de celui-ci devrait être finalisée pour mi-février afin de le diffuser dès le mois de mars. La formule choisie en termes de graphisme étant semblable au rapport 2006. L’apport des opérateurs devrait également être sensiblement plus important en termes de contenu.

La note d’orientation stratégique :

Rédigée pour octobre 2008, sa publication prévue pour décembre, s’inscrit dans la ligne graphique du rapport d’activités.

COMMUNICATION EXTERNE : il s’agit de l’ensemble des supports destinés au candidat produits dès mars 2007 :

Affiche validation des compétences : placée dans des points d’accueil et d’information en vue « d’accrocher ». Comme la validation concerne Bruxelles et la Wallonie et que les numéros et coordonnées étaient importants, nous avons opté pour une affiche qui est un premier contact. Elle est donc accompagnée par nos supports imprimés. L’idée est que le conseiller emploi et/ou formation du point d’accueil puisse développer par ailleurs cette première information.

Dépliant : conçu comme un produit d’appel, il peut être diffusé de façon large. Destiné aux présentoirs des Centres, des Carrefours Emploi Formation, des Maisons de l’emploi, il est disponible auprès du représentant de l’opérateur du GT Communication.

Farde informative : seconde étape du parcours du candidat qui se dit intéressé par la validation. Si ce dernier se présente auprès de son conseiller emploi ou du responsable de la validation dans un Centre, il reçoit la farde informative destinée à l’accompagner dans la suite de ses démarches. Elle pourra contenir les Titres de compétence décrochés et lui servir de carte de visite auprès d’un employeur potentiel qui méconnaît la validation.

Les fiches métier et Centre de validation sont téléchargeables sur validationdescompetences.be et imprimables en A4 pour informer + largement le candidat intéressé. Elles sont mises à jour trimestriellement (date de production systématiquement spécifiée au verso). A l’avenir, les fiches métiers évoqueront les zones de mobilité, les Titres-Services, et l’accès à la profession lorsque c’est pertinent.

En 2007, l’ensemble de la production des supports avalisés par le Comité Directeur a été créée, produit et diffusé. Cependant, au stade actuel, il faut reconnaître que seul le Consortium supporte l’entièreté des coûts liés à la création, production et diffusion des imprimés ; ce qui à terme ne pourra rencontrer la demande croissante des opérateurs. Il serait souhaitable d’envisager, au-delà de l’offre de services qui a été faite par le studio graphique du Forem (mais qui a ses aléas en termes de production des fiches métiers et Centres de validation), un **apport financier substantiel des opérateurs** afin, d’une part, de continuer à mener une politique de communication professionnelle (le recours à différents imprimeurs ne nous permet pas de stabiliser notre pantone « bordeau », nous confine au bricolage et est particulièrement « chronophage » en termes administratifs) et d’autre part, à mettre à jour dans un délai raisonnable nos publications (guides mais également dépliant, farde et fiches).

Février 2008 verra la rédaction d’un appel d’offres pour ces différentes mises à jour et la production de nouveaux supports en vue de :

Développer une « communication de niches » : 5 dépliants sectoriels : en collaboration avec les fonds sectoriels, la Célex a budgété la création et la production de 5 dépliants 4 volets dans la lignée graphique du premier folder générique produit. Rédigé par la Célex qui recueillera remarques et suggestions des responsables communication des fonds concernés. A ce stade sont planifiés les secteurs alimentation, construction, administration et culture, secteurs qui ont développé des initiatives ou particulièrement novateurs en termes de validation (culture). La diffusion devrait en être assurée par les fonds ou à tout le moins financée par ceux-ci dans le cadre des conventions en cours de signature. La visibilité des fonds concernés sera assurée par la présence systématique de leurs logos sur le folder ; en sus de l’association étroite lors d’événements et de couverture médias.

Développer une relation privilégiée avec les 700 pionniers de la validation : aucune relation n’a été entretenue à ce stade avec les 700 premiers validés. Une fois le ou les Titres de validation reçus, plus aucun contact n’est établi ; négligeant par-là même l’effet de contagion que pourrait avoir le bouche-à-oreilles. La Célex a programmé l’envoi du **folder mis à jour** avec les nouveaux métiers accompagné d’un courrier personnalisé et d’un **marque-pages** reprenant la matière de l’affiche amis avec les numéros des call center bruxellois et wallon. De nouveaux titres sont disponibles au sein des métiers et de nouveaux métiers sont apparus : compléter votre palette de Titres de compétence pour un métier ou après le mécanicien d’entretien, tenter le mécanicien réparateur. **La carte de vœux**, qui jusqu’aujourd’hui relevait d’une communication institutionnelle, devrait se muer en **« opération témoignage »** pour les autres validés sans exclure, bien entendu, les contacts de notre base de données institutionnelle.

Visibiliser l'offre globale de validation sous forme de catalogue : rassemblant les fiches métiers et Centres de validation, cette publication, budgétée, est encore à l'étude au regard de la dynamité de nos contenus. Les fiches métier et centres devront être redéfinies pour impression avec le/la graphiste indépendant ; option retenue pour nos publications depuis les guides et qui rencontre nos desideratas tant graphiques que financiers.

WEB : validationdescompetences.be

COMMUNICATION INTERNE : **validationdescompetences.be** a pour but de mettre à disposition toutes les informations sur le dispositif de validation des compétences à destination du public et des partenaires du dispositif. En **2007**, celui-ci a considérablement été modifié par l'apport d'une base de données dynamique réalisée par Expert-IT

La page d'accueil du site se présente sous la forme de 3 portes : **membres** (commission et groupe de travail accèdent à leur bureau virtuel individualisé comprenant documents de travail et références), **informations** (informations générales, partie prochainement remaniée) et enfin **Validez vos compétences** (informations pratiques destinées aux conseillers en orientation et aux usagers).

L'outil permet au conseiller de :

- Repérer parmi l'offre, le ou les Titre(s) de compétence qui correspond(ent) à l'expérience, aux acquis, bref aux compétences du candidat ;
- Vérifier que le contenu du titre, c'est-à-dire les compétences sur lequel il porte, correspond bien à l'expérience (et donc que les chances de réussir l'épreuve sont suffisantes) du candidat ;
- Obtenir des informations pratiques sur l'épreuve : sa durée, les éventuelles conditions particulières de passation, etc ;
- Connaître les Centres qui organisent des épreuves de validation pour ce Titre de compétence, ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires (personnes de contact, accès, etc) ;
- Et enfin, obtenir les dates des épreuves.

Cette base de donnée alimentée par la Célex à partir :

- de l'élaboration et l'approbation par les gouvernements de **nouveaux référentiels** de validation pour différents métiers ;
- de **l'agrément de nouveaux Centres** de validation ;
- de l'agenda **des épreuves de validation** communiquée par les Centres.

Pratiquement, la recherche se fait par :

- métiers ;
- domaine d'activité ;
- par mots-clés.

Outre notre base de données actuelle, nous devrions pouvoir **intégrer des fichiers déjà constitués et actualisés** de **responsables RH, affiliés syndicats, presse régionale et nationale, entreprises par secteur**, ... afin d'envoyer notre future newsletter de façon simple, efficace et peu coûteuse.

COMMUNICATION EXTERNE : il va de soi qu'un candidat peut également se rendre directement sur le site sans l'aide du conseiller et accéder directement à ces informations.

Notre site, initialement plate-forme de travail coopératif sera progressivement refondu, dans sa partie publique, pour être mis en ligne dans sa *nouvelle version en juin 2008* afin d'adapter son contenu aux potentialités qu'offre le web (textes + courts, animations flash, ...). L'agence Adjust nous présentera la nouvelle architecture le 4 février prochain. Les mots-clés de cette refonte sont la communication différenciée entre candidat potentiel, prescripteur et employeur en veillant à la lisibilité, « ludicité » et focus validation (non le Consortium).

En parallèle, nous achetons les *droits de diffusion publique des reportages réalisés par les télévisions locales* (Télé Bruxelles, Télé MB, TV Lux, Canal C, ...) qui pourraient être podcastés sur notre site et ce avant de disposer de réels podcasts de témoignages de candidats. Si l'achat d'un reportage tourne autour de 250 euros, les podcats constituent un investissement de 10.000 euros minimum. Diverses sociétés seront contactées à ce sujet : Alter Echos, BeZOOM, Orange Clignotant, ...

Le Comité Directeur souhaite une campagne publicitaire sur un métier en correspondance avec un programme de validation en sessions, en synergie avec les opérateurs, les SPE et les secteurs dans le courant du second semestre 2008. Aucun budget n'a été prévu à cet effet. Rappelons que celui-ci est passé de 88.800 euros à 59.230 euros suite au Comité Directeur du 21 novembre dernier.

EVENEMENTS : ETRE PRESENT SUR LE TERRAIN

COMMUNICATION INTERNE

2 journées de réflexion évoquées plus haut : colloque avec les universités & journée avec Patrice Leguy à programmer dans le second et troisième semestre 2008

Road Shows des Comités Supérieurs de l'Emploi et de la Formation : sur le modèle de la journée organisée par le CSEF de Verviers, ces journées sont destinées à informer les différents interlocuteurs sur la validation des compétences mais également l'occasion de convier des responsables de Centres, évaluateurs et éventuellement candidats à venir témoigner de leur expérience locale en conviant la presse régionale, les Carrefours Emploi Formation, les missions régionales, les entreprises et les responsables de la gestion des ressources humaines.

Road Shows sectoriels : organisés par les Fonds et/ou les syndicats, ils rassembleraient employeurs et travailleurs autour de la validation des compétences. Un premier road show bâtiment et industrie est planifié

COMMUNICATION EXTERNE

Micro-événements régionaux : il est indéniable que certains Centres développent sur leur terreau local un réseau qui aboutit au succès. Les mettre en lumière et les engager à organiser des inaugurations, des remises de Titres de compétence officielles est un des objectifs majeurs des premiers 6 mois de 2008. En février, sont programmés des événements dans le Centre de validation des compétences EPS du Sud-Luxembourg (monteur-frigoriste), de Forem Formation Mons (aide-comptable et monteur-frigoriste), en sus de la journée de travail du 18 février avec le Minsitrc Marc Tarabella à Liège dans les Centres IFAPME Epicuris, EPS Huy-Waremme et Forem Formation Centre de Compétences Technifutur.

Salons : un partenariat avec le SIEP devrait voir le jour si nos budgets nous le permettent. Une première rencontre avec Muriel Beckers (reponsable SIEP Bxl et des publications) et Catherine Van Gysseghem (coordinatrice des salons) nous laissent augurer de vastes possibilités tant en termes de présence sur les salons 2008/2009 qu'en termes de présence médias ; outre l'information de leurs quelques 35 conseillers en information/orientation. La Célex devrait recevoir une première proposition de collaboration début février.

Evénement autour de la sortie du guide du conseiller : convier d'une part les agences d'intérim et les responsables RH et d'autre part les OISP, les asbl, ... afin de faire connaître la validation à des conseillers de première ligne. Avant de se pencher sur une réflexion plus approfondie sur l'insertion de la validation dans le parcours de la personne, faisons déjà connaître son existence, les métiers et les Centres réellement disponibles.

Visibiliser le siège social du Consortium dans le bâtiment de Bruxelles Formation

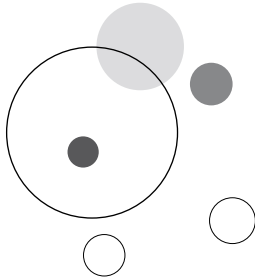
Budgétairement, seuls sont planifiés les 2 journées et les Road shows du CSEF en raison de l'ajustement de 30% approuvé par le Comité Directeur.

6.8. Composition de la cellule exécutive

Dirigeant :	Alain KOCK	Tél : 02 371.74.44	a.kock@cvdc.be
Experts méthodologiques :	Danielle COOS	Tél : 02 371 74 49	d.coos@cvdc.be
	Sophie DE KUYSSCHE	Tél : 02 371 74 39	s.dekuyssche@cvdc.be
	Guy DUPONT	Tél : 02 371 74 48	g.dupont@cvdc.be
	Laurence HIERNAUX	Tél : 02 371 74 46	l.hiernaux@cvdc.be
	Christophe MATTART	Tél : 02 371 74 47	c.mattart@cvdc.be
Qualificienne :	Annick PRICE	Tél : 02 371 74 43	a.price@cvdc.be
Chargée de communication :	Sophie COPPENS	Tél : 02 371 74 45	s.coppens@cvdc.be
Secrétaire-comptable :	Nicole LEBLICQ	Tél : 02 371 74 40	n.leblicq@cvdc.be
Secrétaire :	Sophia PSALLAS	Tél : 02 371 74 41	s.psallas@cvdc.be

Consortium de Validation des Compétences

Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles
tel 02 371 74 40 | fax 02 371 75 91
www.validationdescompetences.be • info@cvdc.be



Avec le soutien du FSE

Consortium de VALIDATION des COMPÉTENCES
Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles
tel 02 371 74 40 | fax 02 371 75 91
www.validationdescompetences.be • info@cvdc.be

